

Université du Québec en Outaouais

**La participation canadienne à la reconstruction de l'Europe, 1945-
1948**

Par

Mathieu Surprenant

Département des sciences sociales

Mémoire présenté au Département des sciences sociales
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Arts (M.A.)
en sciences sociales du développement
concentration en développement territorial

2022

Mathieu Surprenant

Université du Québec en Outaouais

Département des sciences sociales

Mémoire intitulé :

La participation canadienne à la reconstruction de l'Europe, 1945-1948

Présenté par :

Mathieu Surprenant

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marc-André Anzueto

Martin Laberge

Michel Filion

REMERCIEMENTS

Pour débiter, je souhaiterais remercier mes amis et ma famille qui ont toujours cru en moi et qui m'ont motivé à poursuivre la rédaction de ce mémoire, malgré les difficultés personnelles auxquelles j'ai dû faire face. Néanmoins, je dois spécifiquement remercier mille fois ma conjointe Maya Villacorta qui m'a encouragée et soutenue tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Par la suite, je souhaiterais faire un remerciement tout particulier à mon directeur de mémoire Martin Laberge qui a su me transmettre sa passion pour l'Histoire, mais plus important encore qui m'a aidé et conseillé tout au long de cette aventure. Sans ses précieux conseils, il m'aurait été impossible de terminer ce mémoire.

Finalement, je remercierais tous les professeurs, ainsi que l'Université du Québec en Outaouais de m'avoir permis de poursuivre des études aux cycles supérieurs et d'avoir contribué à faire la personne que je suis.

RÉSUMÉ

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe est à reconstruire. Puisqu'elle a fait les frais de la guerre, plusieurs initiatives sont prises pour permettre sa reconstruction, dont la plus connue est celle du Plan Marshall proposée par les États-Unis. Néanmoins, il ne faudrait pas oublier la participation du Canada dans la reconstruction de l'Europe. En effet, le Canada participa, dès les lendemains de la guerre, à la reconstruction de l'Europe. Malgré cette aide accordée à l'Europe par le Canada, peu de travaux scientifiques se sont penchés sur le sujet. Généralement, l'angle analytique est celui des intérêts économiques intérieurs du Canada. Par conséquent, ce mémoire examine les motivations de politiques étrangères canadiennes dans la reconstruction de l'Europe après la Deuxième Guerre mondiale. Les conclusions de ce mémoire sont que la période entre le discours de Marshall (5 juin 1947) et de l'entrée en vigueur du Plan Marshall (1^{er} avril 1948) est importante pour les relations internationales canadiennes alors qu'un nouvel équilibre géopolitique se dessine. Dans ce contexte, le Canada tente de trouver une place sur la scène internationale par plusieurs moyens et sa participation à la reconstruction de l'Europe est l'un de ces moyens. Néanmoins, le statut de puissance moyenne du Canada fera que celui-ci n'atteindra que partiellement ses objectifs.

ABSTRACT

Following the Second World War, Europe must be rebuilt. Consequently, several initiatives are taken to allow the reconstruction of Europe, the most popular is the Marshall Plan by the United States. However, we should not forget Canadian participation in the reconstruction of Europe. In fact, Canada took part in the reconstruction of Europe in the aftermath of the war. Despite this help given to Europe by Canada, little scientific work investigates the subject. Moreover, the only ones who have worked on Canada's participation in the reconstruction of Europe have done so from the perspective of Canada's national interests in its participation, that is, for economic interests. Therefore, this thesis examines the motivations of Canadian foreign policies in the reconstruction of Europe after the Second World War. The conclusions of this thesis are that the period between Marshall's speech (June 5, 1947) and the application of the Marshall Plan (April 1, 1948), is very important on the international scene, because a new geopolitical balance is emerging. In this context, Canada will try to make its place on the international scene by several means and its participation in the reconstruction of Europe is one of these means. Nevertheless, Canada's status.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Chapitre 1 (cadre d'analyse).....	12
1.1. L'historiographie.....	12
1.2. L'approche théorique.....	24
1.3. La problématique.....	34
1.4. Le cadre méthodologique.....	36
Chapitre 2 (L'aides canadiennes d'après-guerre : 1945-1947).....	39
2.1. L'aide canadienne à l'Europe à la suite de la guerre.....	40
2.2. L'intérêt du gouvernement canadien aux politiques étasuniennes.....	45
2.3. Les intérêts internationaux du Canada après la guerre.....	50
Chapitre 3 (Le Plan Marshall et les réunions internationales).....	56
3.1. Le discours de George Marshall : 5 juin 1947.....	58
3.2. Les grandes réunions internationales.....	61
3.2.1. L'Europe face à la proposition des États-Unis.....	61
3.2.2. Le Canada face à la proposition des États-Unis.....	69
3.3. Le positionnement international du Canada et le Plan Marshall.....	78
Conclusion.....	86
Bibliographie.....	97

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BAC : Bibliothèque et Archive Canada

CCEE : Conférence de Coopération économique européenne

ERP : *European Recovery Program*

OECE : Organisation Européenne de Coopération Économique

OEEC : *Organisation for European Economic Co-operation*

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

UNRRA : *United Nations Relief and Rehabilitation Administration*

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

INTRODUCTION

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la quasi-totalité des pays européens était dans un état de destruction.¹ Les effets de la guerre avaient gravement endommagé les infrastructures industrielles productives et les réseaux de transport. En effet, l'industrie productive européenne souffrait d'usure après des années de guerres et de nombreuses pièces manquaient pour réparer la machinerie. De plus, l'industrie européenne souffrait d'un certain retard technologique sur l'Amérique. Néanmoins, de l'autre côté de l'Atlantique, la situation était tout autre. En effet, le continent américain avait été essentiellement épargné par la guerre et l'industrie fonctionnait à plein régime. Devant une telle situation, le Canada et les États-Unis ont décidé d'aider l'Europe à se remettre rapidement sur les rails, car les États européens en pleine reconstruction et sortant pour la plupart d'entre eux d'une occupation étrangère avaient peine à se relever.

¹ En effet, très peu de pays échappèrent complètement aux conflits et aux occupations, seuls l'Irlande, le Portugal, la Suède et la Suisse eurent cette chance en Europe. Pour les autres nations, bien évidemment, l'état des dommages variait énormément d'un pays à l'autre.

Par conséquent, dès les lendemains de la guerre, des aides économiques et matérielles étaient offertes aux pays d'Europe. Cette aide prenait plusieurs formes : prêt-bail, envois de denrées alimentaires, envois de matériel de première nécessité, envois de matières premières et d'équipements industriels.² Néanmoins, la majorité des fonds accordés aux pays européens servent à acheter des aliments et plus particulièrement du blé.³

S'ajoutait à cela le plan d'aide d'urgence à l'Europe mis en place par la toute nouvelle Organisation des Nations Unies. En effet, l'ONU mettra sur pied *l'United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA)* ou en français l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction. Cette organisation avait comme objectif de planifier et d'organiser les secours et l'envoi de produits de première nécessité (abris, essences, médicaments, nourritures, vêtements, etc.), mais également d'aider les personnes déplacées à retourner chez elles.⁴ Néanmoins, à elle seule et en si peu de temps l'*UNRRA* n'avait pas réussi à remettre sur pied complètement l'Europe. En fait, l'*UNRRA* apporta principalement une aide d'urgence aux pays européens pour que ceux-ci soient en mesure de pourvoir aux besoins vitaux de leur population.⁵ Néanmoins, arrivée en 1947, maintenant que la

² Bibliothèque et Archives Canada *dorénavant BAC dans les prochaines références* : RG19-Volume 846-No.800-4-4-1, Rapport du ministère des Finances du Canada intitulé : *Defence aid provided and charged to foreign governments*, daté du 31 mars 1947, 21 pages.

³ *Idem.*

⁴ CVCE.EU by UNILU. *UNRRA*, [En ligne]. <https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/362ac450-9b04-4a89-892d-011d296d33e2> (page consultée le 15 avril 2022).

⁵ *Idem.*

situation s'était stabilisée un peu en Europe, il était temps de mettre sur pied un programme économique qui permettrait aux pays d'Europe de relancer leur économie et de ne plus dépendre de l'aide humanitaire. De plus, un constat s'imposait : les multiples accords bilatéraux et le manque de vision globale du processus d'aide freinaient l'effort de reconstruction européenne. En effet, certains pays préféraient favoriser les importations de produits de leurs anciennes colonies comme le Royaume-Uni avec le Canada ou d'autres plus petits pays formèrent des unions entre elles pour concurrencer les marchés des plus grandes nations, par exemple la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg avec le Benelux. Bref, une nouvelle stratégie économique pour le continent devait être envisagée.

Pour pallier à cette situation, le 5 juin 1947, à l'Université d'Harvard, le secrétaire d'État des États-Unis, George C. Marshall, fit un discours où il présenta l'*European Recovery Program (ERP)* ou plus généralement connu sous le nom du Plan Marshall.⁶ Ce programme avait comme objectifs généraux de permettre la reconstruction de l'Europe et de faire diminuer la pression sur la devise étasunienne. En effet, la demande de produits étasuniens, dans la période d'après-guerre, était très forte ce qui avait comme conséquence de créer une rareté du dollar.⁷ De plus, il y avait des objectifs plus spécifiques à la mise en place de l'*European Recovery Program*.

⁶ GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (1993). *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Bercy, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, page III.

⁷ GRANDMAISON, M. (2011). *Les répercussions du plan Marshall sur les comportements économiques du Canada durant la période de l'après-guerre*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, pages 65 et 66.

En premier lieu, les États-Unis souhaitaient mettre un terme aux protectionnismes des États européens qui alourdissaient les échanges économiques intereuropéens et diminuaient l'efficacité de la reconstruction du continent.⁸ Pour ce faire, les États-Unis exigèrent une libéralisation du commerce entre les pays d'Europe de l'Ouest, ainsi les pays du vieux continent étaient obligés de collaborer plutôt que chacun d'entre eux pense à ses intérêts nationaux.⁹ De plus, cette zone d'échange économique permettrait de diminuer la demande de dollars étasuniens. Ces demandes de la part des États-Unis donnèrent lieu, le 17 mars 1948, à la création de l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE) ou, en anglais, *Organisation for European Economic Co-operation (OEEC)*.¹⁰ L'OECE avait comme objectif de gérer les fonds accordés à l'Europe par les États-Unis dans le cadre du Plan Marshall, mais également de renforcer la coordination économique entre ses membres. De plus, l'OECE était composé de 18 membres tous en provenance de l'Europe et le siège de l'organisation fut installé au Château de la Mulette à Paris. Ce dernier point est non négligeable, car, désormais, les Européens vont eux-mêmes gérer les fonds qui leur sont accordés pour la reconstruction du continent.

⁸ MELANDRI, P. (1993). « L'intégration contre la désintégration : les États-Unis, le plan Marshall et l'unification économique de l'Europe 1947-1950 » dans GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (sous la direction de), *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Bercy, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, pages 625 à 639.

⁹ *Idem*.

¹⁰ CROMBOIS, J.-F. (2004). « Le Fonds Monétaire International, le plan Marshall et la reconstruction des économies européennes, 1946-1951 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. Pages 1007 et 1008.

Néanmoins, ce ne fut pas chose facile de mettre sur pied cette organisation. Dans un premier temps, il y avait toutes les questions concernant l'Allemagne de l'Ouest. En effet, il fallait arriver à convaincre la France qu'une Allemagne remise sur pied serait bénéfique pour toute l'Europe et ainsi permettre d'éviter l'erreur commise à la suite de la Première Guerre mondiale avec le traité de Versailles. Néanmoins, Jean Monnet réussira à convaincre de la nécessité pour le gouvernement français d'accepter l'aide des États-Unis et, du même coup, qu'une aide étasunienne soit accordée à l'Allemagne.¹¹ En ce qui a trait à ce sujet, le texte *Plan Marshall et le problème allemand : Les inquiétudes françaises (1947-1948)*¹² écrit par Raymond Poidevin est particulièrement intéressant. Dans un deuxième temps, l'Angleterre fut un obstacle à la mise en place de l'OECE. Effectivement, Londres souhaitait protéger sa monnaie et voulait préserver ses avantages coloniaux. Toutefois, l'ancien Premier ministre du Royaume-Uni, Winston Churchill, lors d'un discours, le 5 mars 1946, dit qu'il était impératif qu'il y ait une collaboration entre les pays anglo-saxons, surtout entre les États-Unis et le Royaume-Uni, pour combattre l'expansion du communisme dans le

¹¹ MARGAIRAZ, M. (1993). « Les finances, le Plan Monnet et le Plan Marshall », dans GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (sous la direction de), *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, pages 145 à 176.

¹² POIDEVIN, R. (1993). « Plan Marshall et problème Allemand : les inquiétudes françaises (1947-1948) », dans GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (sous la direction de), *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, pages 87 à 96.

monde. En fin de compte, c'est la crise que traversait la *Livre sterling*¹³, à l'époque, qui contraignit Londres à participer à l'OECE.

En deuxième lieu, les États-Unis avaient des intérêts nationaux dans la mise en place du Plan Marshall. À ce sujet, Gérard Bossuat le résume très bien : « L'offre américaine a été une réaction de générosité intéressée et de peur face à une situation internationale grave (l'endiguement, la crise européenne). Il est évident que les États-Unis ont agi pour défendre leurs intérêts nationaux. Pourquoi s'en étonner? ». ¹⁴ Toutefois, les deux intérêts principaux des États-Unis, dans le Plan Marshall, les plus communément admis par les historiens, sont ceux d'ordre économique et géopolitique.

Tout d'abord, les motivations économiques sont en quelque sorte les motivations de politiques internes au Plan Marshall pour les États-Unis. En effet, la guerre avait permis aux États-Unis d'atteindre le plein emploi, puisque le pays tout entier s'était mobilisé pour l'effort de guerre. Par conséquent, les États-Unis étaient préoccupés que la transition d'économie de guerre à une économie civile se fasse mal et rapporte les problèmes économiques des années 1930.¹⁵ L'ERP est en quelque sorte une façon d'éviter cela. En effet, l'aide financière accordée aux pays d'Europe par

¹³ En effet, depuis 1931, la *Livre sterling* ne suivait plus l'étalon or et était rendue beaucoup plus volatile. De plus, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, de façon générale, le Royaume-Uni passe de créancier à débiteur. Par conséquent, les États-Unis demandèrent comme condition à une aide économique et financière le rétablissement de la convertibilité de la Livre sterling. Londres tenta l'expérience en juillet 1947, cependant cela va être un échec monumental, car après uniquement un mois cela représentera plus de 700 millions de pertes pour le Royaume-Uni.

¹⁴ BOSSUAT, G. (1999). « Aux origines du Plan Marshall », *La reconstruction économique de l'Europe*, volume 18, numéro 2, page 292 à 293.

¹⁵ *Idem*, page 279.

Washington avait comme entente qu'en retour les pays d'Europe achèteraient des produits des États-Unis, ainsi Washington s'assurait d'avoir un marché d'exportation pour les produits étasuniens et du même coup de continuer à faire fonctionner l'industrie nationale.¹⁶

Par la suite, les motivations géopolitiques des États-Unis étaient de l'ordre des politiques externes. Le 12 mars 1947, le président Truman fait un discours devant le Congrès des États-Unis pour demander à celui-ci de sortir de l'isolationnisme traditionnel et de poser des actions enfin de contrer la misère des peuples et d'éviter l'expansion du communisme, ainsi naît la doctrine Truman ou la théorie de l'endigement.¹⁷ Cette politique de relation internationale d'après-guerre des États-Unis consiste à tout mettre en œuvre pour contenir l'expansion de l'influence du communisme dans le monde.¹⁸

Par conséquent, le Plan Marshall pourrait être vu comme une politique issue de la doctrine Truman qui avait comme objectif d'améliorer la situation générale en Europe pour empêcher les gens d'être attirés par le communisme. D'autant plus que les partis communistes étaient, particulièrement en France et en Italie, très populaires à la suite de la guerre, puisqu'ils ont été, dès les premières heures de la guerre, des résistants au fascisme.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ MARCOU, L. (1987). « Premier acte : la doctrine Truman », *La Guerre froide: L'Engrenage*, Paris, Éditions Complexe, pages 80 à 114.

¹⁸ *Idem.*

Tous ces aspects importants ne peuvent être négligés, puisque le contexte international de l'époque est celui d'une dégradation des relations Est-Ouest. Effectivement, les années d'après-guerre (1945-1947), avant même l'application du Plan Marshall, sont semées de désaccords entre les États-Unis et l'URSS, cependant ces divergences politiques vont s'agrandir avec les négociations en ce qui entoure l'application du Plan Marshall en Europe.

Les structures idéologiques, sur lesquelles les États-Unis et l'Union soviétique étaient fondées, sont si diamétralement opposées qu'il semblait clair qu'une attente unilatérale de reconstruction de l'Europe était vouée à l'échec. En effet, le Plan Marshall proposé par les États-Unis était fondé sur des principes de libre-échange économiques dans un contexte d'économie libérale et capitaliste, ce qui n'est pas compatible avec le système d'économie planifiée et socialiste de l'Union soviétique.¹⁹ Néanmoins, Dunajewski explique comment, à la suite du discours de Marshall, des pays de l'Europe de l'Est ont salué cette initiative de Washington et manifesté leurs intentions de participer à la réunion du 12 juillet 1947, à Paris, sur les modalités de l'application du Plan Marshall.²⁰ Cependant, dû à la pression de la Russie, ces pays vont devoir abandonner toutes leurs initiatives.

¹⁹ RUGGIE, J.G. (1982). « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order », *International Organization*, volume 36, numéro 2, page 379 à 415.

²⁰ DUNAJEWSKI, H. (1983). « Le Plan Marshall et les pays de l'Europe de l'Est », *Revue d'étude comparative Est-Ouest*, volume 14, numéro 1, pages 47 à 73.

Toutefois, s'il y a une historiographie très riche en ce qui a trait au Plan Marshall et les pays de l'Europe qui ont bénéficié de ce programme, il en est tout autre en ce qui concerne la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre. Suivant la prémisse qu'il y avait des objectifs de politiques internes et de politiques externes aux États-Unis associés à la création du Plan Marshall, la question est de savoir si la situation était comparable au Canada.

La littérature francophone existante qui analyse la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe permet encore certains angles d'étude qui n'ont pas été approfondis. Néanmoins, Mathieu Grandmaison a réalisé un mémoire de maîtrise sur le sujet à l'Université de Montréal et le titre est *Les répercussions du Plan Marshall sur les comportements économiques du Canada durant la période de l'après-guerre*.²¹ Ce travail fait la lumière sur l'angle économique de la participation du Canada au Plan Marshall. En fait, on y découvre que ce sont les motivations économiques internes canadiennes, comparables aux motivations des États-Unis, qui expliquent l'intervention du Canada dans le processus d'aide. Cependant, cette analyse n'aborde pas les enjeux de politique étrangère associés aux enjeux de l'aide canadienne à la reconstruction de l'Europe.

Conséquemment, l'objectif de ce mémoire est d'analyser les objectifs de politique étrangère du Canada associés à sa participation à la reconstruction de

²¹ GRANDMAISON, M. (2011). *Les répercussions du plan Marshall sur les comportements économiques du Canada durant la période de l'après-guerre*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, 146 pages.

l'Europe, Ce mémoire souhaite donc présenter comment cette participation à la reconstruction de l'Europe s'inscrivait dans les objectifs plus larges de la politique étrangère du Canada à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Par conséquent, la question de recherche est la suivante : comment la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale s'inscrit dans sa politique étrangère ?

L'hypothèse de départ de ce travail est qu'il y avait inévitablement des intérêts de politique extérieure canadienne expliquant sa participation à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre. Néanmoins, au-delà de ce constat somme toute banal, il reste à savoir qu'elles étaient ces intentions. Est-ce que le Canada agissait par simple générosité? Cherchait-il plutôt, à travers son aide à la reconstruction de l'Europe, à endiguer le communisme? Est-ce que le Canada cherchait à consolider son statut de puissance moyenne en démontrant qu'il était capable de participer au côté des États-Unis à la reconstruction de l'Europe? En fait, ce mémoire démontre que le Canada participa à ce projet pour projeter une image positive du pays sur la scène internationale, tentant ainsi de déterminer l'image internationale que le Canada voulait se donner à l'époque auprès des autres pays. Cette image est celle d'un pays pacifique, internationaliste et faisant la promotion de la coopération internationale. Toutefois, il faudrait émettre quelques réserves sur l'efficacité d'une telle méthode de la part du Canada. En effet, le Canada sera porté, en raison de son statut de puissance moyenne,

par des événements internationaux qui le dépassent et par des moyens limités pour arriver à ses fins.

Pour présenter les intérêts internationaux du gouvernement du Canada à cette participation à la reconstruction de l'Europe, entre 1945 et 1951, cette analyse est divisée en trois parties. Le chapitre 1 expose le cadre d'analyse. Elle regroupe l'historiographie, l'approche théorique, la problématique et la méthodologie. Le chapitre 2 aborde la période entre 1945 et juin 1947 celle de *L'aide canadienne d'après-guerre : 1945-1947*. Ce chapitre analyse l'aide du Canada avant la proposition du Plan Marshall par les États-Unis. Le chapitre 3 est celui de la période entre juin 1947 et avril 1948 intitulé *Le Plan Marshall et les réunions internationales*. Dans cette partie, les intérêts de politique étrangère du Canada dans le Plan Marshall sont exposés. Ensemble, ces trois chapitres démontrent que le Canada avait bel et bien des objectifs de politiques étrangères liées au Plan Marshall. En effet, le Canada souhaita être reconnu comme membre officiel du programme d'aide à l'Europe dans l'optique de bénéficier de retombées positives de cette participation. Néanmoins, le Canada ne parviendra pas à être reconnu officiellement comme membre du Plan Marshall, malgré sa contribution significative à la reconstruction de l'Europe.

CHAPITRE 1

CADRE D'ANALYSE

Pour être en mesure de répondre à la question de départ, il faut d'abord présenter le cadre d'analyse. Le cadre d'analyse de ce mémoire se divise en quatre éléments, soit l'historiographie, l'approche théorique, la problématique et le cadre méthodologique. Ces différentes sections ont comme objectif de présenter les concepts clefs de ce mémoire.

1.1. L'historiographie

Les recherches analysant les motivations des États-Unis à l'égard du Plan Marshall s'inscrivent dans le cadre plus large des origines de la Guerre froide. Conséquemment, le Plan Marshall y occupe une place importante. Les perceptions par rapport au rôle du plan Marshall dans les origines de la Guerre froide évolueront dans

le temps et donneront trois courants historiographiques. Ces trois courants historiographiques en ordre chronologique sont : le courant orthodoxe, le courant révisionniste et le courant post-révisionniste. Ces courants historiographiques permettent de mieux comprendre et classer l'évolution de la connaissance sur le sujet en fonction de l'époque. Par conséquent, il est pertinent de présenter chacun de ces courants historiographiques, dans le cadre de ce mémoire, puisqu'ils aideront la compréhension des analyses effectuées en ce qui a trait au Plan Marshall.

Premièrement, le courant analytique, celui qualifié d'orthodoxe apparaît à la fin des années quarante et domine l'analyse jusqu'à la fin des années 1960. Cette perspective historiographique est présente, entre autres, chez François Perroux²², Harry B. Price²³ et Joseph M. Jones²⁴. Selon les historiens orthodoxes, le Plan Marshall s'inscrivait dans la collaboration de l'alliance entre les États-Unis et le Royaume-Uni et elle était destinée à l'ensemble des États qui pourrait bénéficier de cette aide économique. De plus, toujours selon eux, le Plan Marshall n'avait pas d'objectifs cachés et si les pays d'Europe de l'Est n'en bénéficient pas c'est à la suite des pressions de Moscou. Pour ces historiens, le Plan Marshall marquait la fin de l'isolationnisme des États-Unis et avait comme objectif d'aider l'Europe à sortir de la misère de l'après-guerre.

²² PERROUX, F. (1948). *Le Plan Marshall ou l'Europe nécessaire au monde*, Paris, Librairie de Médicis, 222 pages.

²³ PRICE, H. (1955). *The Marshall Plan and Its Meaning*, Ithaca, Cornell University Press, 424 pages.

²⁴ JONES, J. (1955). *The Fifteen Weeks*, New York, A Harbinger Book, 296 pages.

Cette perspective est remise en cause par une nouvelle génération d'historien. Ceux qui prendront le qualificatif d'historiens révisionnistes proposent leurs analyses au début des années 1970. Intimement liés au courant marxiste et structuraliste, les principaux représentants de cette analyse sont : Gar Alperovitz²⁵, Gérard Bossuat²⁶, Lloyd C. Gardner²⁷, Michael Cox et Carolin Kennedy-Pipe²⁸ ainsi que William Appleman Williams²⁹. Ce courant historiographique considère le Plan Marshall comme un programme impérialiste des États-Unis et serait la cause de la division de l'Europe en deux blocs. Selon ce groupe d'historiens, les États-Unis avaient un objectif principal qui dépassait le redressement économique de l'Europe : cet objectif principal était, en fait, l'endigement du communisme en Europe. Ainsi, selon la perspective révisionniste, les États-Unis savaient très bien que l'URSS ne pouvait pas accepter les termes du Plan Marshall. De plus, certains auteurs, tel Bossuat, considèrent que les États-Unis tentaient d'exporter, grâce au *European Recovery Program*, les valeurs et le mode de vie à l'étasunienne. En effet, Bossuat, mentionne dans son texte, *Aux origines du Plan Marshall*, que les États-Unis auraient souhaité exporter les valeurs de la démocratie

²⁵ ALPEROVITZ, G. (1965). *Atomic Diplomacy: Hiroshima and Potsdam*, New York, Simon and Schuster, 317 pages.

²⁶ BOSSUAT, G. (1999). « Aux origines du Plan Marshall », *La reconstruction économique de l'Europe*, volume 18, numéro 2, pages 275 à 296.

²⁷ GARDNER, L. (1993). *Spheres of Influence: The Great Powers Partition Europe, from Munich to Yalta*, Chicago, Elephant paperbacks, 302 pages.

²⁸ COX, M. et KENNEDY-PIPE, C. (2005), « The Tragedy of American Diplomacy? Rethinking the Marshall Plan ». *Journal of Cold War Studies*, Volume 7, numéro 1, pages 97 à 134.

²⁹ WILLIAMS, W. (1959). *The Tragedy of American Diplomacy*, New York, Norton, 328 pages.

libérale, du libéralisme économique et du respect des droits de l'Homme, au pays d'Europe pour que ceux-ci ne tombent pas dans l'orbite de Moscou.³⁰

Troisièmement, au début des années 1990, avec la fin de la Guerre froide et l'ouverture de nouvelles archives, notamment des pays de l'ancien bloc communiste, apparaît un nouveau pôle analytique : le post-révisionniste. Ce courant historiographique est une synthèse des perspectives orthodoxes et révisionnistes. En effet, les post-révisionnistes ne remettent pas en doute les objectifs d'endiguement du communisme de la part des États-Unis lors de la Guerre froide, mais croient également que les États-Unis cherchaient également à aider l'Europe à se reconstruire après 1945. Les principaux auteurs de ce courant historiographique utilisés dans le cadre de cette recherche sont : Barry Eichengreen et J. Bradford De Long³¹, Charles S. Maier³², John Gimbel³³ et William C. Cromwell³⁴. L'ouvrage collectif, dirigé par René Girault et Maurice Lévy-Leboyer *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*³⁵ est un ouvrage représentatif de cette tendance. Issu d'un colloque tenu à Bercy, France, les 21, 22, 23 mars 1991, il expose les divers axes analytiques du courant

³⁰ BOSSUAT, G. (1999). « Aux origines du Plan Marshall », *La reconstruction économique de l'Europe*, volume 18, numéro 2, pages 292 à 293.

³¹ EICHENGREEN, B. et DE LONG, B. (1991). « The Marshall Plan: History's Most Successful Structural Adjustment Program », *National Bureau of Economic Research, Working Paper Series No. w3899*, Cambridge, 64 pages.

³² MAIER, C. (1977). « The Politics of Productivity: Foundations of American International Economic Policy after World War II ». *International Organization*, volume 31, numéro 4, pages 607 à 633.

³³ GIMBEL, J. (1977). *The Origins of the Marshall Plan*, Stanford, Stanford University Press, 344 pages.

³⁴ CROMWELL, W. (1979). « The Marshall Non-Plan, Congress and the Soviet Union », *Political Research Quarterly*, volume 32, numéro 4, pages 422 à 443.

³⁵ GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (1993). *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Bercy, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 840 pages.

historiographique du post-révisionniste. En fin de compte, il est possible de dire que le post-révisionniste est une perspective qui exprime le contexte émergeant au début des années 1990. La chute de l'Union soviétique et la fin de la confrontation bipolaire du monde permettent d'entamer le processus d'historicisation de la Guerre froide. Depuis, les perspectives post-révisionnisme se sont enrichies et dominent le paysage historiographique.³⁶

Pour comprendre le positionnement du Canada à l'international dans le cadre de cette recherche, la fourchette temporelle entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de l'entrée en vigueur du plan Marshall, le 1^{er} avril 1948, fut choisie. Pour bien, comprendre cette période, l'analyse historiographique se concentre sur les textes suivants qui sont les plus pertinents pour comprendre le positionnement du Canada à l'internationale après la Seconde Guerre mondiale surtout en langue française : *Canada and The Marshall Plan, June-December 1947*³⁷ de Cuff et Granatstein, *Canada and UN Peace Operation : Re-engaging Slowly but Not so Surely*³⁸ de Dorn, *Canada Is Not Back*³⁹ de Jocelyn Coulon, *Canadian and world order : the multilateralist tradition in Canadian foreign policy*⁴⁰ de Thomas F. Keating, *L'autre Guerre froide : L'assistance*

³⁶ Voir par exemple M. LÜTHI, L.M. (2020). *Cold Wars. Asia, The Middle East, Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁷ GRANATSTEIN, J.L. et CUFF, R.D. (1977). « Canada and The Marshall Plan, June-December 1947 », *Historical Papers / Communications historiques*, volume 12, numéro 1, pages 196 à 213.

³⁸ DORN, W. (2021). « Canada and UN Peace Operations: Re-engaging Slowly but Not so Surely » dans GECELOVSKY P. et MURRAY, R.W. (sous la direction de), *The Palgrave Handbook of Canada in Internatinal Affairs*, Palgrave Macmillan Cham, 765 pages.

³⁹ COULON, J. (2019). *Canada Is Not Back*, James Lorimer & Company Ltd., 208 pages.

⁴⁰ KEATING, T. F. (2013). *Canada and world order: the multilateralist tradition in Canadian foreign policy*, Ontario, Oxford University Press, 336 pages.

*militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*⁴¹ de Christopher R. Kilford, *Le ministère des Affaires extérieures du Canada : l'essor, 1946-1968 (volume 2)*⁴² de Donald Barry et John Hilliker, *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide: La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1957*⁴³ de Frédéric Renaud, *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*⁴⁴ de Charles Létourneau, *Pour l'histoire des relations internationales*⁴⁵ de Robert Frank, *Pragmatic idealism : Canadian foreign policy, 1945-1995*⁴⁶ de Costas Melakopides, *Repenser le narratif de l'histoire diplomatique canadienne*⁴⁷ de Marc-André Anzueto et *The middle power project : Canada and the founding of the United Nation*⁴⁸ d'Adam Chapnick.

Ces ouvrages et articles permettent de constater que le Canada fut actif, à cette époque, sur la scène internationale et plusieurs analyses considèrent cette période

⁴¹ R. KILFORD, C. (2010). *L'autre Guerre froide : l'assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Canada, Presses de l'académie canadienne de la défense, 278 pages.

⁴² BARRY, D. et HILLIKER, J. (2017). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada : L'essor, 1946-1968*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 488 pages.

⁴³ RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 128 pages.

⁴⁴ LÉTOURNEAU, C. (2006). *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 129 pages.

⁴⁵ FRANK, R. (2012). *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 756 pages.

⁴⁶ MEKAKOPIDES, C. (1998). *Pragmatic Idealism: Canadian Foreign policy, 1945-1995*, London, McGill-Queen's University Press, 250 pages.

⁴⁷ ANZUETO, M.-A. (2020). « Repenser le narrative de l'histoire diplomatique canadienne », *Étude internationales*, volume LI, numéro 3, pages 523 à 536.

⁴⁸ CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.

comme l'âge d'or des relations internationales canadiennes.⁴⁹ En effet, le Canada, à cette époque et malgré son statut de puissance moyenne, cherchait à faire la promotion de la coopération internationale et de la paix par le biais des institutions internationales telles les Nations Unies. Cette présence accrue du Canada sur la scène internationale et cette volonté de trouver des ententes internationales dans le but d'éviter des conflits confèrent un certain prestige au Canada au début de la Guerre froide.

Néanmoins, les travaux les plus récents portant sur le sujet ont tendance à nuancer ce point de vue concernant l'image internationale du Canada à l'époque. En effet, Adam Chapnick, Charles Létourneau, Christopher R. Kilford, Frédéric Renaud, Marc-André Anzueto et Walter Dorn sont de ceux qui croient qu'il y a une surévaluation de l'importance internationale accordée au Canada dans cette période. Selon ces auteurs, il y aurait eu une utilisation politique de cette image internationale du Canada pour alimenter le nationalisme canadien, ce qui concorde avec les explications données par Jean-Claude et Frank au sujet de la composante éthique et juridique de la puissance. Une image idéalisée de la présence internationale canadienne qui perdurerait encore aujourd'hui dans l'imaginaire des Canadiens.

⁴⁹ RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, page 1.

Parallèlement, Chapnick⁵⁰, Dorn⁵¹ et Létourneau⁵², relativisent l'importance du Canada dans ses missions de maintien de la paix. En effet, dans leurs ouvrages, ils en viennent à la conclusion que bien que le Canada soit actif à l'époque sur la scène internationale, son rôle reste limité. Dorn et Létourneau utilisent, par exemple, les effectifs canadiens des missions de maintien de la paix par rapport au total de soldats envoyés par l'ONU.⁵³ De plus, il mentionne le fait que le Canada est généralement écarté des tables de négociations.⁵⁴

De la perspective canadienne, ses relations internationales n'échappent pas au contexte international d'après-guerre qui est celui d'un effritement des relations Est-Ouest. Comme vu précédemment, le Plan Marshall fut l'une des raisons qui ont mené à la division de l'Europe au XX^e siècle. En fait, les historiens s'entendent de manière générale sur la date de 1947 comme étant le début de la Guerre froide. Cette date concorde avec la présentation de l'*European Recovery Program* présentée par George C. Marshall et du discours d'Harry S. Truman sur l'endiguement du communisme. En fait, certains travaux portant sur le positionnement international du Canada au début de la Guerre froide tendent à démontrer que ses deux contextes entrent en conflit. En effet,

⁵⁰ CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.

⁵¹ DORN, W. (2021). « Canada and UN Peace Operations: Re-engaging Slowly but Not so Surely » dans GECELOVSKY P. et MURRAY, R.W. (sous la direction de), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs*, Palgrave Macmillan Cham, 765 pages.

⁵² LÉTOURNEAU, C. (2006). *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 129 pages.

⁵³ *Idem*, pages 105 à 111.

⁵⁴ *Idem*.

le Canada avait de nobles intentions diplomatiques, soit de faire la promotion de la coopération internationale et de la paix, cependant, le contexte polarisé des relations internationales de l'époque l'obligeait à prendre position dans l'un des deux blocs. Kilford et Renaud sont de ceux qui présentent, dans leurs travaux, comment les belles intentions canadiennes en ce qui a trait aux politiques internationales se sont vite heurtées à la réalité de la Guerre froide.

Kilford présente, dans son livre⁵⁵, les aides-militaires accordées par le Canada aux pays en développement sur le continent africain. Il ne remet pas en cause les intentions du Canada dans cette aide militaire qui consistait à permettre à des pays nouvellement constitués d'avoir une armée professionnelle et ainsi assurer leur stabilité. Toutefois, l'aide apportée par le Canada à ces pays lui avait été fortement recommandée par les États-Unis et le Royaume-Uni. En effet, le Canada n'ayant pas de passé colonial et étant moins intimidant que les États-Unis, jouit d'une bonne réputation auprès des pays nouvellement indépendants, donc le Canada devait jouer ce rôle à la place des grandes puissances. Cette pression mise sur Ottawa de la part de ses alliés venait du fait que ceux-ci avaient peur que si le Canada n'offrait pas cette aide, les pays communistes profiteraient de l'occasion pour étendre leur champ d'influence.⁵⁶

⁵⁵ R. KILFORD, C. (2010). *L'autre Guerre froide : l'assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Canada, Presses de l'académie canadienne de la défense, 278 pages.

⁵⁶ Pour une analyse allant un peu dans le même sens en Amérique latine, qui permet de visualiser la mise en œuvre des objectifs de la stratégie internationaliste canadienne dans la région, voir ANZUETO, M. A. (2014). « De Trudeau à Harper : l'internationalisme réaliste en Amérique latine ? » *Canadian Foreign Policy Journal*, volume 20, numéro 1, page 50 à 60. Dans un même ordre d'idées, mais insistant sur le cas guatémaltèque, durant et après la Guerre froide, voir ANZUETO, M. A. (2014). « Instrumentalisation

Renaud, dans son mémoire⁵⁷, présente la participation du Canada dans la Commission Internationale de Supervision et de Contrôle au Vietnam. Le Canada avait comme objectif, avec la Pologne et l'Inde, dans cette commission internationale de permettre la réunification du Vietnam et d'empêcher les escarmouches armées entre le Vietnam du Nord communiste et le Vietnam du Sud nationaliste. Renaud démontre comment le Canada est arrivé avec des intentions nobles de neutralité dans cette aventure dans l'optique de permettre une réunification pacifique du Vietnam, se démarquant ainsi de son allié les États-Unis qui avait des positions beaucoup plus fermes sur la situation au Vietnam. Malheureusement, le Canada réalise vite que cette organisation est un microcosme de la Guerre froide, dont il est le représentant de l'Ouest. En fait, plus ça va et plus le Canada a des divergences d'opinions avec la Pologne et il subit des pressions extérieures de ses alliés occidentaux. En fin de compte, le Canada par peur d'une victoire des communistes va même aller jusqu'à nuire à la tenue du vote sur la réunification du Vietnam.

De plus, cette perception idéalisée d'une présence importante du Canada sur la scène internationale dans la deuxième moitié du XX^e siècle se poursuit encore aujourd'hui dans l'imaginaire des Canadiens, malgré de nombreuses critiques de cette image internationale donnée au Canada. En effet, Anzueto présente dans son texte

des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala. » *Études internationales*, volume 45, numéro 4, page 601 à 624.

⁵⁷ RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 128 pages.

*Repenser le narratif de l'histoire diplomatique canadienne*⁵⁸ qu'une historicisation de l'aide internationale du Canada après la Deuxième Guerre mondiale, permet de nuancer l'aura dont jouit le Canada en ce qui a trait aux actions du Canada dans le développement des champs altruistes de la diplomatie. Ces critiques et nuances permettent d'expliquer pourquoi certaines fois, il y a un décalage entre le discours concernant la place du Canada dans le monde et les actions du Canada sur la scène internationale.

À la suite de ces quelques constats historiographiques, nous voyons toutes la complexité du positionnement international du Canada à l'époque. En effet, le Canada, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, souhaite projeter l'image d'un pays pacificateur et indépendant. La fin des hostilités associées aux événements de Suez en 1956 et le rôle du futur premier ministre Lester B. Pearson dans la création des Casques bleus s'inscrivent dans la perspective que le Canada souhaitait avoir comme image à l'époque, soit celui d'un pays dont la politique étrangère internationalisme est à la fois humaine et réaliste.⁵⁹ Néanmoins, d'un autre côté, le Canada fait partie de l'OTAN et du Bloc de l'Ouest, en plus d'avoir des politiques hostiles envers les pays communistes. En fait, les visées pacificatrices du Canada répondaient aux désirs de la population

⁵⁸ ANZUETO, M.-A. (2020). « Repenser le narrative de l'histoire diplomatique canadienne », *Étude internationales*, volume LI, numéro 3, pages 523 à 536.

⁵⁹ Pour en connaître davantage sur le sujet, voir : ANZUETO, M. A. (2020). « De la responsabilité sociale des entreprises à la conviction responsable: les politiques canadiennes de droits humains en Colombie et au Guatemala (2015-2019) », *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, numéro 89, page 205 à 231.

canadienne. Toutefois, comme vue précédemment, au fur et à mesure que la situation internationale se détériore et se polarise, les politiques du gouvernement canadien s'alignent avec les politiques des États-Unis. En fait, sa situation géographique et son statut de puissance moyenne font en sorte qu'il n'avait pas d'autres choix, de façon générale, pour le Canada que de s'aligner avec Washington à la lumière de la situation géopolitique internationale de plus en plus tendue entre les blocs de l'Est et de l'Ouest.

Un constat ressort, soit que le positionnement international du Canada entre 1945 et 1948 n'est pas encore fixé. Ceci amène une perspective chronologique plus fine. La première sous période est celle entre 1945 et 1946, soit de la fin de la guerre au début des discussions entourant la reconstruction de l'Europe. Cette première période est caractérisée par une volonté pacifiste de la population du Canada qui se reflète dans les actions du gouvernement canadien.

La deuxième sous période est celle entre 1947 et 1948. Elle débute avec les discussions entourant la reconstruction de l'Europe, en 1947, et se termine, en 1948, avec la mise en place du Plan Marshall. Cette période est celle d'un effritement progressif des relations internationales entre les deux blocs. Cet effritement des relations internationales est dû à une multitude d'événements internationaux qui dégradent les relations américano-soviétiques. Parmi ces événements, il y a le refus des Soviétiques de participer au Plan Marshall, le coup d'État en Tchécoslovaquie et la mise en place du Plan Marshall. Bref, c'est la fin de la coopération internationale des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale et le début de la Guerre froide. Dans ce

contexte international, le Canada et sa population en particulier cherche toujours à faire valoir la coopération internationale et la paix dans le monde pour éviter un nouveau conflit mondial, mais le gouvernement canadien voit bien qu'il y a une détérioration des relations internationales et qu'il doit s'aligner sur l'un des deux blocs, puisque la voie des puissances moyennes ne fait pas le poids.

Toutefois, dans les années suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il existe, avant que la Guerre froide ne cristallise les tensions entre les États-Unis et l'URSS, une période où la politique étrangère du Canada n'est pas encore fixée. Tout au long de ces cinq années, le Canada va chercher à faire la promotion de la coopération internationale et de la paix par la voie des institutions internationales, car c'est le meilleur moyen qu'il a comme puissance moyenne de faire valoir son point de vue. En conséquence, la participation du Canada dans la reconstruction de l'Europe serait en quelque sorte reliée à cet objectif de promouvoir la coopération internationale.

1.2. L'approche théorique

Les motivations canadiennes à participer à la reconstruction de l'Europe avaient probablement des objectifs de politiques internes et de politiques externes. De politiques internes dans l'optique de faire bénéficier au maximum l'économie canadienne de la situation. De politiques externes dans un but de politique étrangère. De plus, nous avons vu que la politique étrangère du Canada, de l'époque, était fondée

sur des principes pacifistes et internationalistes, bien que le pays fût membre de l'OTAN et qu'il combattait l'expansion du communisme dans le monde.

À première vue, cette dichotomie peut sembler étrange, car il serait plus simple de penser que les pays membres de l'OTAN, tel le Canada, se seraient rangés automatiquement du côté des États-Unis dans le contexte de la Guerre froide. Néanmoins, ce contexte international n'empêcha pas les pays d'avoir leurs propres intérêts internationaux. Toutefois, une question demeure : qu'elle était les fondements théoriques ou conceptuels qui permettent d'éclairer les relations internationales canadiennes de ce que certains ont appelé l'Âge d'or des relations internationales du Canada ?⁶⁰

Selon Renaud⁶¹, les fondements fonctionnalistes de David Mitrany sont sans aucun doute la base sur laquelle les politiques extérieures du Canada se fondent après la Deuxième Guerre mondiale. Selon les principes de Mitrany⁶², les puissances moyennes, contrairement aux grandes puissances, ne peuvent se spécialiser dans plusieurs domaines à la fois, alors ils doivent choisir un domaine d'expertise internationale. De plus, généralement pour parvenir à faire entendre leur voix, les

⁶⁰ RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, page 1.

⁶¹ *Idem*, page 2 et 3

⁶² MITRANY, D. (1966). *A working peace system*, Londres, Quadrangle Books, 221 pages.

puissances moyennes doivent passer par les organisations internationales ce que les grandes puissances n'ont pas besoin de faire.

Bien que Mitrany soit un penseur de l'entre-deux guerre, ses théories pacifistes qui prônent l'utilisation des organisations internationales pour régler les différends des États, connurent un succès important chez les diplomates canadiens après la Seconde Guerre mondiale. Les travaux de Mitrany⁶³ appartiennent d'une manière plus large à ceux du courant fonctionnaliste. Bien que Mitrany soit l'un des principaux penseurs de ce courant et que ses idées se rapprochent des autres auteurs de ce courant, il est important de présenter, dans le cadre de cette recherche, les grandes lignes de ce courant.

La perspective fonctionnaliste en relations internationales est un courant fondé sur la coopération internationale. L'objectif serait de régler les problèmes sociaux par la voie de la diplomatie dans des instances internationales. En effet, selon les tenants de ce courant, les organisations internationales permettraient d'outrepasser les intérêts politiques des nations pour régler des problèmes qui dépassent ceux des États-nations. Le fonctionnaliste se réclame de la perspective *bottom-up*, car les institutions internationales seraient créées en fonction des nécessités des peuples dans le monde. Finalement, ce courant est lié aux théories libérales des relations internationales.

⁶³ *Idem.*

Par conséquent, les politiques internationales canadiennes, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, sont fondées sur le courant fonctionnaliste qui est principalement fondé sur les travaux de David Mitrany⁶⁴ qui sont eux liés aux théories libérales des relations internationales. Il est important pour mieux comprendre les subtilités et les différences dans les deux grands paradigmes en relations internationales (réaliste et libérale), de les présenter dans les lignes qui suivent.

Premièrement, le paradigme réaliste est une vision hobbesienne des relations internationales. En effet, les États-nations chercheraient tous à faire avancer leurs intérêts nationaux par un jeu de puissance internationale.⁶⁵ Selon les réalistes, la stabilité et l'ordre mondial ne sont possibles que par l'équilibre des puissances, puisqu'il n'y a pas d'instances pouvant utiliser la force qui chapeaute le système international.⁶⁶ Effectivement, les réalistes voient les institutions internationales comme une extension ou un intermédiaire aux politiques des États-nations.⁶⁷ De plus, il serait légitime, pour ce paradigme, d'utiliser la guerre comme politique extérieure.⁶⁸ Puis, les réalistes mettent les politiques étrangères (*high politics*) comme prioritaires aux politiques internes (*low politics*).⁶⁹ Ce paradigme se divise en trois groupes en ce qui a trait à l'équilibre des puissances. Il y a les penseurs Morgenthau et Aron qui

⁶⁴ *Idem.*

⁶⁵ BATTISTELLA, D. (2012). *Théories des relations internationales*, Paris, SciencesPo. Les Presses, pages 127 à 129.

⁶⁶ *Idem.*

⁶⁷ *Idem.*

⁶⁸ *Idem.*

⁶⁹ *Idem.*

croient que le système international est multipolaire.⁷⁰ Il y a Waltz qui croit que la stabilité internationale n'est possible que par un système bipolaire, comme il l'observe à son époque avec les États-Unis et l'Union soviétique.⁷¹ Il y a Gilpin et Mearsheimer qui croient qu'ils n'existent qu'une seule super puissance hégémonique à la fois dans les relations internationales, donc le système international serait unipolaire.⁷² Il donne en exemple le règne des États-Unis qui commence après la Deuxième Guerre mondiale. Selon Gilpin, tôt ou tard, la puissance hégémonique est vouée à être remplacée par une autre puissance.⁷³

Deuxièmement, le paradigme libéral est lié aux penseurs des Lumières tels que Descartes, Hume, Locke, Rousseau et Smith.⁷⁴ Contrairement aux réalistes, les penseurs libéraux croient en la raison et estiment que l'être humain est perfectible.⁷⁵ Ils croient qu'il est possible de régler les différents internationaux par des moyens diplomatiques et pacifiques. Pour y parvenir, il doit y avoir des institutions internationales régies par des lois internationales pour permettre la coopération entre les nations. De plus, les tenants de ce paradigme croient que la libéralisation des échanges économiques permet une interdépendance des nations. L'interdépendance des nations a comme effet de diminuer la tentation du recours à la guerre, car si telle

⁷⁰ *Idem*, page 154

⁷¹ *Idem*.

⁷² *Idem*.

⁷³ GILPIN, R. (1981). « Hegemonic war and international change », dans *War and Change in World Politics*, New York, Cambridge University Press, page 186 à 210.

⁷⁴ BATTISTELLA, D. (2012). *Théories des relations internationales*, Paris, SciencesPo. Les Presses, pages 179 à 212.

⁷⁵ *Idem*, pages 183.

était les cas les deux nations en seraient grandement affectées économiquement.⁷⁶ Cette théorie s'appuie sur des principes économiques, coût-bénéfice, sur lesquels est fondée cette doctrine. De surcroît, les libéraux pensent que les démocraties libérales sont les meilleurs systèmes politiques pour permettre la paix mondiale.⁷⁷ En effet, les politiciens dans les démocraties sont redevables à la population, ainsi ceux-ci sont moins enclins à prendre des décisions allant à l'encontre de la population et puisque les citoyens sont très peu favorables aux guerres la démocratie serait l'un des meilleurs moyens de combattre les guerres.⁷⁸

Dans le cas qui nous occupe, le Canada, bien que très souvent oublié, sort victorieux de la guerre au côté des grandes puissances que sont l'Angleterre, les États-Unis, et l'URSS. Cependant il fait nul doute que le Canada ne pouvait prétendre au statut de grande puissance, car comme le constatent les fonctionnalistes, le Canada n'avait pas les moyens techniques et financiers pour intervenir sur tous les plans des relations internationales.⁷⁹ En fait, l'Angleterre, sortie très endommagée de la guerre, verra également son statut de grande puissance diminuer au détriment des deux nouvelles puissances internationales que sont les États-Unis et l'URSS. Par conséquent, le Canada étant une puissance moyenne avec une grande armée, à la fin de

⁷⁶ *Idem*, pages 191 et 192

⁷⁷ *Idem*, pages 179 à 212

⁷⁸ *Idem*.

⁷⁹ CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.

la guerre, décide de se tourner, comme champs d'expertise internationale, vers les missions de maintien de la paix.

De leur côté, Jean-Claude Allain et Robert Frank dans le chapitre *La hiérarchie des puissances*⁸⁰ de leur ouvrage *Pour l'histoire des relations internationales*⁸¹ arrivent à un constat semblable à celui de Mitrany. Ils en viennent à la conclusion que le statut de puissance moyenne est généralement un statut intermédiaire ou ascenseur selon leurs mots.⁸² À cet égard, les puissances moyennes seraient soit des grandes puissances en déclin ou des petites puissances en ascension.⁸³ Toutefois, ils mentionnent le cas exceptionnel du Canada :

Le Canada présente une situation originale et paradoxale. Il n'est pas un ancien grand, ni un ancien « petit » et il n'a pas subi les mouvements d'ascenseur, car il a d'emblée occupé une place de puissance moyenne, depuis que le statut de Westminster de 1931 qui lui a donné sa pleine souveraineté, ainsi qu'aux autres Dominions. Mais son influence est plus mondiale – son rôle est important dans les opérations militaires organisées par l'UNO – que régionale, puisqu'elle est évidemment bridée par le géant américain en Amérique du Nord.⁸⁴

Il est à noter que les auteurs font une distinction entre les puissances moyennes régionales qui sont capables d'influencer les États environnants de leur territoire et les

⁸⁰ JEAN-CLAUDE, A. et FRANK, R. (2012). « La hiérarchie des puissances », dans FRANK, R. (sous la direction de), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, pages 169 à 186.

⁸¹ FRANK, R. (2012). *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 756 pages.

⁸² *Idem*, page 182.

⁸³ *Idem*.

⁸⁴ *Idem*, page 185.

puissances moyennes mondiales capables d'influencer au-delà de leur région géographique. C'est qu'en effet, ce qui distingue une petite puissance et une moyenne puissance est le fait que cette dernière est capable dans une certaine mesure d'influencer d'autres États. À ce propos, la définition d'une puissance moyenne donnée par les deux auteurs est particulièrement intéressante :

Le degré d'indépendance et la marge de manœuvre d'une puissance moyenne sont intermédiaires. Concrètement, cela signifie qu'elle dispose d'un choix limité, mais différencié d'actions, qu'elle a la capacité de résister partiellement, mais effectivement aux pressions des autres, alors que la petite puissance, indépendante politiquement, mais sous une dépendance de fait quasi total, doit accepter les solutions imposées par les Grands. D'une façon plus synthétique, on pourrait dire que la moyenne puissance a la capacité de faire prévaloir ses vues, au moins partiellement, auprès des autres grandes puissances comprises, dans les questions qu'elle considère comme vitales ou de grand intérêt pour elle.⁸⁵

Par conséquent, si le Canada est une puissance moyenne d'influence mondiale qui est en mesure de défendre auprès des Grands ses intérêts sur des questions qu'il considère vitales, quels sont ses intérêts?

Comme vue dans la section précédente, le Canada a décidé de défendre des principes de droits internationaux et de jouer la carte de la coopération internationale après la guerre. Ce choix n'est pas innocent. En effet, dans le chapitre 5 : *Les composantes de la puissance*, de l'ouvrage *Pour l'histoire des relations*

⁸⁵ FRANK, R. (2012). *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, page 177.

internationales,⁸⁶ Jean-Claude et Frank détaillent les différentes composantes de la puissance. Si l'*hard power* est le domaine des grandes puissances, le *soft power* est généralement celui de prédilection des moyennes puissances. L'une des composantes de la puissance du *soft power*, selon Jean-Claude Allain et Robert Frank, est celle de l'éthique et du juridique et c'est particulièrement sur ces deux aspects de la puissance que le Canada va miser, après 1945, pour accroître son influence internationale. L'objectif, ici, serait de persuader les autres nations en entretenant une image positive du pays avec l'utilisation de l'éthique et de la justice. Encore une fois, Jean-Claude Allain et Robert Frank nous offrent une excellente explication de ce concept dans leur livre :

La morale et le droit jouent aussi un rôle dans la construction de la puissance. Ces deux composantes doivent d'ailleurs être distinguées, mais traitons-les d'abord ensemble. Elles ont comme point commun d'être dans le registre du vocabulaire des idéalistes [...] Si mettre en avant l'image de sa force sert à dissuader, utiliser une bonne image de soi, une image positive, fondée sur le « bien », peut faire mieux : persuader. Cette capacité de persuasion fait partie intégrante de la définition de la puissance et joue aussi bien sur la scène intérieure qu'extérieure.⁸⁷

Une fois que nous acceptons la théorie de Jean-Claude Allain et Robert Frank, et de Mitrany sur l'utilisation par les puissances moyennes des institutions internationales pour faire entendre leur voix, et de l'utilisation du Canada de la

⁸⁶ JEAN-CLAUDE., A. et FRANK, R. (2012). « Les composantes de la puissance », dans FRANK, R. (sous la direction de), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, pages 139 à 167.

⁸⁷ *Idem*, page 161.

composante éthique et juridique pour entretenir une image positive du pays dans l'optique d'être en mesure de persuader les autres États, il semble évident que le Canada, dans la deuxième moitié du XX^e siècle soit dans cette lignée avec ses missions de maintien de la paix. En effet, il participera à la création de l'ONU (1945)⁸⁸, à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam (1947-1953)⁸⁹, à la création de l'OTAN (1949), à une mission militaire des Nations Unies en Corée (1950-1954), à la résolution de la Crise du canal de Suez (1956), à des missions de maintien de la paix dans les Balkans (1992-1995), plus récemment, à la lutte au terrorisme en Afghanistan (2001-2014) et encore dans beaucoup d'autres pays, particulièrement sur le continent africain, en tant que force de maintien de la paix.⁹⁰ Dans la plupart des cas, le Canada a participé à ces missions sous les Nations Unies et les Casques bleus.

Finalement, à la suite des aspects traités précédemment, il est possible d'affirmer que les politiques étrangères canadiennes de l'après-guerre (1945-1948) étaient fondées sur des principes du courant fonctionnalistes et particulièrement sur ceux du penseur Mitrany⁹¹ qui font partie du grand ensemble du paradigme libéral en relation internationale. En effet, selon les principes des fonctionnalistes, le Canada

⁸⁸ Pour en connaître davantage sur le sujet, je vous réfère au livre de Chapnick *The middle power projet : Canada and the founding of the United Nations*.

⁸⁹ Pour en connaître davantage sur le sujet, je vous réfère au mémoire de maîtrise de Renaud *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*.

⁹⁰ Pour en connaître davantage sur le sujet, je vous réfère au mémoire de maîtrise de Létourneau *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*.

⁹¹ MITRANY, D. (1966). *A working peace system*, Londres, Quadrangle Books, 221 pages.

serait une puissance moyenne, car incapable d'intervenir sur tous les domaines en relations internationales. Par conséquent, selon Mitrany, comme toutes les autres puissances moyennes, par exemple l'Australie, le Canada utilise les organisations internationales pour faire valoir son champ d'expertise international, dans ce cas-ci, c'est dans le domaine des missions de maintien de la paix. L'objectif du Canada de participer à de telles missions de paix serait d'entretenir une image positive du Canada à l'international dans l'optique d'accroître son pouvoir de persuasion au prêt des autres États et ainsi être en mesure de faire valoir les intérêts considérés comme importants pour le pays auprès des grandes puissances internationales.

1.3. La problématique

À la lumière de l'analyse historiographique, le choix fut d'étudier la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre en tant que politique étrangère du Canada. Cette perspective s'inscrit autour de deux éléments.

Premièrement, il y a le contexte du positionnement international du Canada au début de la Guerre froide. Comme vue précédemment, le Canada, entre 1945 et 1948, est actif sur la scène internationale et ses politiques étrangères sont fondées sur des principes libéraux de coopération via les institutions internationales en cours de création dans l'optique d'entretenir une image positive du pays sur la scène internationale.

Par conséquent, dans le cadre de cette recherche, il est important de prendre en considération le contexte de la Guerre froide, ainsi que le positionnement international du Canada à l'époque. Il est bon d'ajouter que pour la période qui nous intéressent, soit entre 1945 et 1948, la situation internationale de tensions entre l'Est et l'Ouest n'est pas complètement figée, ce qui nuance légèrement les critiques véhiculés à l'endroit du double discours du Canada de l'époque. En effet, la période entre 1945 et 1948 sera privilégiée, puisqu'il s'agit d'un moment important dans l'histoire des relations internationales canadiennes. Effectivement, les années 1947 et 1948 sont charnières dans les relations internationales canadiennes, car ces années sont celles du passage de la fin de la Deuxième Guerre mondiale au début d'un nouvel équilibre mondial, soit la Guerre froide. Dans un tel contexte international, le Canada chercha sa nouvelle place sur la scène internationale. Effectivement, pour ce qui est de la période qui concerne la recherche, soit entre 1945 et 1948, la situation internationale est certes tendue, mais sa fluidité offre diverses orientations à la politique étrangère canadienne.

Conséquemment, cette analyse se concentrera sur la participation canadienne à la reconstruction de l'Europe entre 1945 et 1948. L'analyse sera guidée par la question de recherche suivante, comment la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe s'intègre dans la politique étrangère du Canada après 1945 ? En fait, j'étudie la participation canadienne à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre comme étant une politique étrangère du Canada. L'hypothèse de départ est qu'effectivement la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe, à la suite de la Deuxième

Guerre mondiale, avait des objectifs de politique interne, mais également de politique externe et que ces objectifs de politique externe étaient reliés au positionnement du Canada entre 1945 et 1948, c'est-à-dire celui d'une puissance moyenne qui utilise les institutions internationales pour faire la promotion de la coopération internationale et de la paix.

1.4. Le cadre méthodologique

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de retrouver les documents primaires de l'époque. Par conséquent, une partie des fonds d'archives du ministère des Affaires étrangères du Canada entre 1945 et 1948 qui sont disponibles au public à Bibliothèque et Archives Canada fut dépouillée. Dans une moindre mesure, les fonds d'archives du ministère de la Reconstruction et de l'Approvisionnement, et du ministère des Finances furent aussi consultés. De ces fonds d'archives, les télégrammes échangés entre le ministère des Affaires étrangères du Canada avec les différentes ambassades du Canada dans le monde furent sélectionnés pour ce mémoire. Néanmoins, les ambassades les plus importantes dans le cadre de cette recherche furent sans aucun doute l'ambassade du Canada en Angleterre et l'ambassade du Canada aux États-Unis. Malgré tout, les correspondances des ambassades du Canada en France et en Union des républiques socialistes soviétiques, et du délégué canadien en Allemagne et aux Nations Unies ont été d'une grande importance pour ce mémoire. En effet, dans

ces correspondances, entre les représentants du Canada à l'étranger et le gouvernement, se trouvent des directives en provenance du gouvernement d'Ottawa permettant de comprendre les intentions de celui-ci.

Le choix fut de limiter la recherche à ces documents, puisque ceux-ci devraient être les plus pertinents pour comprendre les intérêts de politique étrangère du Canada à participer à la reconstruction de l'Europe. En effet, bien qu'il aurait été possible de fouiller les fonds d'archives du ministère des Affaires étrangères du Canada pour voir plus spécifiquement les échanges entre le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et les ambassadeurs canadiens, descendre d'une échelle décisionnelle et analyser les échanges télégraphiques entre les ambassadeurs canadiens, les diplomates canadiens et les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères du Canada, permet d'avoir une vision de l'opérationnalisation du processus. Les échanges entre les chefs d'État et les ministres des Affaires extérieures permettent d'avoir les grandes orientations politiques. Néanmoins, lorsque nous descendons d'une échelle hiérarchique, soit lorsque nous analysons les échanges entre le ministre des Affaires étrangères, les ambassadeurs et les diplomates, il est possible de percevoir les marges de la diplomatie. En effet, si c'est la politique qui donne les grandes orientations diplomatiques du Canada, ce sont les ministères et la fonction publique qui les mettent concrètement en œuvre au quotidien.

Le choix fut de limiter la recherche temporellement entre 1945 et 1948. En premier lieu, le choix de la date de 1945 est celui de la fin de la guerre, soit du même

coup du début de la reconstruction des pays européens. En deuxième lieu, le choix fut de terminer la recherche en 1948, ce qui correspond à la fin des négociations internationales sur le Plan Marshall, soit du même coup du début de la mise en œuvre de celui-ci. À la lumière de la littérature, ce qui ressort de cette période c'est que celle-ci est charnière, puisque les relations internationales passent de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à un nouvel équilibre mondial. Par conséquent, le Canada cherche, entre 1945 et 1948, sa place dans ce nouvel équilibre mondiale.

En fin de compte, les années 1947 à 1948 seront les années les plus importantes pour cette recherche. En effet, c'est entre ces deux dates butoirs que les fonds d'archives sur le sujet de la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe sont les plus riches. Il n'est pas étonnant qu'entre ces deux dates nous retrouvions beaucoup d'informations sur les intérêts du Canada à participer à la reconstruction de l'Europe, car c'est entre ces dates que les modalités concernant le Plan Marshall vont être discutées entre les partenaires internationaux impliqués.

En conclusion, ce chapitre présente les quatre étapes importantes pour effectuer une recherche en science humaine et sociale. Ces quatre étapes qui représentent chacune d'elle une section de ce chapitre, en ordre de présentation : la revue de la littérature, l'approche théorique, la problématique et le cadre méthodologique.

CHAPITRE 2

L'AIDES CANADIENNES D'APRÈS GUERRE : 1945-1947

Dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, le Canada aida l'Europe par l'envoi de biens de première nécessité et plus particulièrement par l'envoi de nourriture. Cette aide était principalement destinée au Royaume-Uni, un partenaire commercial de longue date du Canada.⁹² En effet, le Canada avait gardé de bons liens commerciaux avec son ancienne métropole qui firent accentuer lors de la guerre.

Néanmoins, le Canada, à la fin des années 1940, se préoccupa de plus en plus de sa balance des paiements qui était largement déficitaire avec les États-Unis. La fin de la guerre sonna la fin de l'industrie de guerre et du rationnement. Par conséquent, les ménages canadiens commencèrent à acheter plus de biens de consommation que

⁹² HART, M. (2002). *A trading nation, Canadian trade policy from colonialism to globalization*, Vancouver, UBC Press, page 96.

l'industrie canadienne ne pouvait en fournir.⁹³ Inévitablement, l'industrie étasunienne compensa ce manque.

Cette période de la sortie de guerre, que nous pourrions délimiter entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le discours de George C. Marshall, le 5 juin 1947, soulève les trois principaux thèmes de ce chapitre, soit : l'aide canadienne à l'Europe entre 1945 et 1947, l'intérêt que le Canada va porter aux nouvelles politiques interventionnistes de son voisin les États-Unis et le positionnement international du gouvernement canadien avant le discours de Marshall. Bref, l'objectif de ce chapitre est de présenter l'aide du Canada à l'Europe après la guerre, mais avant la présentation du Plan Marshall.

2.1. L'aide canadienne à l'Europe à la suite de la guerre

Depuis l'indépendance du Canada, en 1867, les capitaux qui alimentaient l'industrie du pays tendaient à changer de main. En effet, s'ils étaient principalement britanniques progressivement ceux-ci devenaient étasuniens. En 1901, 24,2 % des importations canadiennes sont en provenance du Royaume-Uni et 60,1% des États-Unis. Pour ce qui est des exportations canadiennes, 52,5% allaient vers le Royaume-Uni et 38,4% vers les États-Unis.⁹⁴ En 1939, la proportion des importations canadiennes en

⁹³ GRANDMAISON, M. (2011). *Les répercussions du plan Marshall sur les comportements économiques du Canada durant la période de l'après-guerre*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, pages 45 et 46.

⁹⁴ HART, M. (2002). *A trading nation, Canadian trade policy from colonialism to globalization*, Vancouver, UBC Press, page 96.

provenance du Royaume-Uni était de 15,2 % et de 65,9% en provenance des États-Unis.⁹⁵ En ce qui a trait aux exportations canadiennes, 35,6% d'entre elles allaient vers le Royaume-Uni et 41,2% vers les États-Unis.⁹⁶ Malgré l'importance que prend le commerce avec les États-Unis, le Canada garde de bonnes relations commerciales avec son ancienne métropole, car celle-ci reste le deuxième plus grand partenaire commerciale du Canada, après les États-Unis et bien devant les autres nations.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le commerce bilatéral entre le Canada et le Royaume-Uni va grandement augmenter. À titre d'exemple, en 1939, les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni étaient évaluées à 328 millions de dollars et, en 1944, ces mêmes exportations étaient évaluées à 1,194 million de dollars.⁹⁷ Il ne faut pas oublier qu'après la capitulation de la France, en juin 1940, sur le théâtre européen, il ne reste plus que le Canada et le Royaume-Uni face à ce qui semble être une armée allemande invincible.

Ce commerce qui fut mis sur pied entre le Canada et le Royaume-Uni, lors de la guerre, était essentiel pour la survie du Royaume-Uni, car les Allemands tentaient d'imposer un blocus maritime à l'archipel. Par conséquent, le Canada envoya d'innombrables navires marchands, tout au long de la guerre, vers les côtes de son ancienne métropole. Ces navires transportaient du matériel militaire, des matières

⁹⁵ *Idem.*

⁹⁶ *Idem.*

⁹⁷ *Idem*, page 128.

premières pour alimenter l'industrie anglaise et de la nourriture pour alimenter la population anglaise.

À la fin de la guerre, le Canada continua d'envoyer des matières premières et de la nourriture au Royaume-Uni en quantité importante en plus de lui donner une aide financière. Cette aide était essentielle pour la reconstruction du Royaume-Uni. À cet effet, les archives du département des finances nous permettent d'avoir une idée de l'ampleur de l'aide internationale du Canada lors de la guerre, et entre 1945 et 1947. En effet, le département des finances a fait un excellent rapport aux ministres des Finances de l'époque⁹⁸ en ce qui concerne l'aide aux pays étrangers pour les périodes fiscales entre 1940 et 1947. Ce rapport est daté du 31 mars 1947, soit quelques mois avant l'annonce de Marshall. Par conséquent, il est d'une grande aide pour comprendre l'étendue de l'aide canadienne à l'Europe avant l'annonce du Plan Marshall. Dans ce rapport très détaillé, il est possible d'avoir une idée de l'ampleur de l'aide du Canada lors de la guerre et à la suite de celle-ci.

En ce qui concerne l'aide canadienne lors de la guerre, les deux principaux bénéficiaires de cette aide sont le Royaume-Uni et l'URSS ce qui est parfaitement normal, car ces deux pays étaient des nations alliées lors du conflit. Uniquement pour l'aide financière canadienne lors de la guerre, le montant s'élève à 5,6 milliards de dollars⁹⁹. Cette somme se divise en quatre: 1) 18,8 millions de dollars d'aide à l'Union soviétique,

⁹⁸ Le ministre des Finances du Canada de l'époque est Douglas Charles Abbott

⁹⁹ BAC : RG19-Volume 846-No.800-4-4-1, Rapport du ministère des Finances du Canada intitulé : *Defence aid provided and charged to foreign governments*, daté du 31 mars 1947, page 4 de 21.

2) 19 millions de dollars d'aide à la Grèce, 3) 2,4 milliards de dollars de dépense d'entraide mutuelle aux autres nations et 4) 3,1 milliards de dollars au Royaume-Uni.¹⁰⁰ De plus, il faut noter que des 2 471,1 millions de dollars de l'entraide mutuelle, 2 112 millions de dollars vont être destinés à l'ancienne métropole du Canada.¹⁰¹ Fait intéressant, 1 milliard de dollars de cette aide au Royaume-Uni de la part du Canada avait comme objectif que la métropole achète des produits en provenance de l'empire.¹⁰² Ici, il est possible de constater que le Canada cherchait déjà à ce qu'il y ait des retombées positives à son aide économique au Royaume-Uni.

L'aide d'après-guerre, toujours selon le rapport du ministère des Finances, sera majoritairement axé sur l'aide au Royaume-Uni comme vue précédemment. En effet, entre 1945 et 1947, l'aide internationale du Canada est de 2,1 milliards de dollars, dont 1,2 milliard de dollars au Royaume-Uni, 134 millions de dollars à l'*UNRRA* et 5,4 millions de dollars à l'organisation nationale des réfugiés.¹⁰³

Au total, entre 1940 et 1947, le Canada aura donc donné en aide internationale de toutes sortes (aide financière, avance de fonds, prêts, etc.) plus de 48,4 milliards de dollars¹⁰⁴, une somme importante pour le gouvernement canadien de l'époque. En effet, les revenus du gouvernement fédéral canadien étaient de 3 milliards de dollars en 1945.¹⁰⁵

¹⁰⁰ *Idem.*

¹⁰¹ *Idem*, page 3 de 21.

¹⁰² *Idem*, page 5 de 21.

¹⁰³ *Idem*, page 4 de 21.

¹⁰⁴ *Idem*, page 1 de 21.

¹⁰⁵ DI MATTEO, L. (2017), *A federal fiscal history: Canada, 1867-2017*, Vancouver, Fraser Institute, page 42.

Les principaux bénéficiaires de cette aide sont : 1) le Royaume-Uni avec 31,3 milliards de dollars, 2) la Russie avec 11,1 milliards de dollars, 3) la France avec 3,1 milliards de dollars et la Chine nationaliste avec 1,5 milliard de dollars.¹⁰⁶ En mars 1947, des 31 354,6 millions de dollars que le Canada a donnés au Royaume-Uni, 30 658,5 millions doivent toujours être remboursés au Canada.¹⁰⁷ Une situation qui n'est pas anormale, car le Canada attend toujours, en 1947, d'être remboursée pour des montants de plus de 47,1 milliards de dollars de la part des pays qui ont bénéficiés de l'aide du Canada entre 1940 et 1947.¹⁰⁸ Par conséquent, pour payer cette dette énorme, le Royaume-Uni, entre 1945 et 1947, négocia avec le Canada des ententes de paiements pour l'aide que le Canada a envoyée à son ancienne métropole, mais aussi pour les dettes contractées par Londres à l'endroit d'Ottawa durant la guerre.

Malgré les coûts faramineux de cette aide internationale de la part du Canada, cette aide était tout aussi essentielle pour le celui-ci. En effet, à cette époque, le Canada se préoccupait grandement de sa balance commerciale qui était déficitaire avec les États-Unis. Les ménages canadiens voulaient de plus en plus de biens de consommation, après des années de privation, mais l'industrie canadienne n'était pas en mesure de rivaliser avec celle des États-Unis. De plus, en 1947, les États-Unis étaient devenus l'usine du monde occidental, par conséquent, la pression sur le dollar étasunien était devenue très

¹⁰⁶ BAC: RG19-Volume 846-No.800-4-4-1, Rapport du ministère des Finances du Canada intitulé: *Defence aid provided and charged to foreign governments*, daté du 31 mars 1947, page 1 de 21.

¹⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁸ *Idem.*

élevée ce qui rendait son accessibilité très difficile, y compris pour le Canada qui en avait grandement besoin pour continuer à commercer avec son voisin.

À la fin, dans cette situation, les exportations canadiennes vers le Royaume-Uni et plus largement à l'Europe bien qu'importantes ne suffisaient plus à compenser le déficit commercial du Canada à l'endroit des États-Unis qui s'agrandissaient d'année en année, et ce depuis bien avant la guerre. Par conséquent, le Canada était désespérément à la recherche d'une solution à ce problème. C'est dans cette situation que le discours du Secrétaire d'État des États-Unis, George C. Marshall, à Harvard, le 5 juin 1947, va venir bouleverser les orientations du gouvernement canadien et de façon plus large, les orientations économiques des pays d'Europe.

2.2. L'intérêt du gouvernement canadien aux politiques étasuniennes

Bien avant l'annonce d'une aide économique à l'Europe par le Secrétaire d'État, les États-Unis avaient fait l'annonce d'une aide d'urgence pour la Grèce et la Turquie qui étaient sous la menace des communistes. Les États-Unis n'avaient pas eu d'autres choix que d'intervenir, car le Royaume-Uni n'était plus en mesure de soutenir financièrement ces deux États dans leur lutte respective. Cette intervention étasunienne en Europe et cette volonté de stopper l'influence soviétique donna lieu, le 12 mars 1947, au discours du Président Truman et de ce qui deviendra la doctrine Truman.

La doctrine Truman est également connue sous le nom de la politique d'endiguement. Cette théorie est généralement associée au diplomate étasunien George F. Kennan qui croyait qu'il était important de ne laisser aucune occasion aux communistes d'étendre leur influence. C'est ainsi que les États-Unis ne sont pas retournés dans leur isolationnisme d'avant-guerre, mais qu'ils ont décidé d'intervenir en Europe, mais également en Asie pour contrer l'avancement des idéaux marxistes. Par conséquent, le discours de Truman du 12 mars 1947 visait à convaincre le Congrès des États-Unis de ne pas retourner dans un politique international isolationniste. Depuis ce jour, les États-Unis se sont lancés dans une politique internationale beaucoup plus interventionniste où ils cherchent à faire avancer leurs intérêts stratégiques avant tout, une politique qui perdure encore aujourd'hui.

Déjà, après le discours de Truman en mars 1947, il est possible d'observer un intérêt certain du Canada aux nouvelles politiques internationales de son voisin du sud. En effet, l'ambassade du Canada aux États-Unis envoie de manière régulière des rapports de la situation en lien avec l'aide des États-Unis à la Grèce et à la Turquie. Ainsi, le 10 mai 1947, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Wrong, envoie un télégramme au ministère des Affaires extérieures du Canada, en ce qui concerne l'adoption par le Congrès et par le Sénat de l'aide à la Grèce et la Turquie.¹⁰⁹ Wrong conclut que l'aide apportée à la Turquie et à la Grèce fut en grande partie acceptée par le Congrès et le Sénat avec l'argument de la peur du communisme : « *This inevitably led to the program being*

¹⁰⁹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 10 mai 1947, 6 pages.

considered almost wholly in strategic terms as a necessary move to contain Russia. »¹¹⁰.

Un peu plus loin, il dit également: « *It is impossible to determine how large a proportion of those voting for the Greco-Turkish program support his because of its directly anti-Soviet character.* »¹¹¹ Wrong semble se demander si le discours de Truman du 12 mars 1947 n'était pas uniquement un moyen de convaincre la population des États-Unis d'intervenir en Europe en utilisant la menace russe ou si Truman croyait réellement que cette aide devait avant tout prévenir la menace des Russes en apportant l'*American way of life* en Europe. Cette situation semble inquiéter l'ambassadeur, car celui-ci reste convaincu que la préoccupation principale en Europe est la reconstruction et que l'antisoviétisme détourne l'attention de cet objectif. À ce propos, il est dit, dans ce même télégramme: « *It also deflected attention from the more important issues in western Europe. While these issues, of course, have great strategic implications, they can nevertheless be treated as primarily economic.* »¹¹²

L'ambassadeur transmet une analyse d'un discours d'Acheson.¹¹³ En effet, le 8 mai 1947, Acheson fait un discours à Cleveland, Mississippi, en lien avec l'adoption par le Congrès et par le Sénat de l'aide à la Grèce et à la Turquie. L'ambassadeur du Canada dit de ce discours: « *It was prepared with great care and is a clear and coherent account of the reasons whereby the United States should. In this own interest, take further steps to*

¹¹⁰ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 10 mai 1947, page 1 sur 6.

¹¹¹ *Idem*, page 6 sur 6.

¹¹² *Idem*, page 1 sur 6.

¹¹³ Dean Acheson est le sous-secrétaire d'État à cette période et succédera à Marshall au poste de secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique le 21 janvier 1949.

encourage reconstruction abroad. »¹¹⁴ Il poursuit en affirmant, qu'à Washington, les journalistes semblent penser que l'effort supplémentaire pour la reconstruction dont Acheson fait mention serait probablement une aide à la reconstruction pour l'Allemagne et pour le Japon, puisqu'il est impossible de penser la reconstruction de l'Asie et de l'Europe sans le relèvement économique de ces deux nations.¹¹⁵

L'aspect le plus intéressant de ce télégramme de la part de l'ambassadeur canadien à Washington Canada est qu'il est possible de noter un grand intérêt de la part du Canada à l'aide des États-Unis à l'Europe, mais également de l'ouverture des États-Unis pour les affaires mondiales en plus de son antisoviétisme grandissant. Il semble que le Canada suit cela de près pour savoir où cela va mener.

Un autre télégramme de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 31 mai 1947, est envoyé à Ottawa.¹¹⁶ En fait, le télégramme est une copie d'un mémorandum préparé par l'ambassade du Royaume-Uni destiné à l'ambassadeur du Canada aux États-Unis. En effet, un diplomate anglais, Balfour, a dîné avec Acheson le 22 mai 1947. Lors de cette rencontre, le sujet des récents discours sur la probabilité d'une extension de l'aide à l'Europe fut discuté. Les Anglais cherchaient à avoir davantage d'informations sur le sujet. Selon le mémorandum, Acheson reste très vague. En effet, il souligne la nécessité de convaincre les États-Uniens d'aider les pays en difficultés économiques dans le monde

¹¹⁴ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 10 mai 1947, page 1 sur 6.

¹¹⁵ *Idem*, page 2 sur 6.

¹¹⁶ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 31 mai 1947, 3 pages.

pour éviter une nouvelle crise économique, mais qu'il n'est pas facile de faire accepter cette nécessité dans l'opinion publique. Il cite en exemple l'aide que les États-Unis ont accordée à la Grèce et à la Turquie comme modèle qui pourrait être repris dans le futur. Selon Balfour, Acheson n'est pas entrée dans les détails, mais il a cependant spécifié que la Corée ne serait pas la seule bénéficiaire de cette aide : « *Mr. Acheson did not enter into detail about such possible requests except to say that Korea was not the only area in the world which might form the subject of such an approach.* »¹¹⁷ Néanmoins, l'aspect le plus important dans ce texte est ce passage: « *Later on in our talk Mr. Acheson said that in a not too distant future Mr. Marshall might be expected to make a speech on the problem of world economic recovery.* »¹¹⁸ Il est intéressant de noter qu'à quelques jours de la présentation du Plan Marshall par le secrétaire d'État des États-Unis, le sous-secrétaire d'État de Washington a laissé couler des informations à ce sujet aux Anglais bien que de façon très floue. De plus, il est particulièrement intéressant de constater que le Canada fût informé par les Britanniques. Probablement, puisque ceux-ci considéraient les informations acquises de façon informelles comme suffisamment importantes pour le partager avec leur ancienne colonie, le Canada.

¹¹⁷ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 31 mai 1947, page 1 sur 3.

¹¹⁸ *Idem.*

2.3. Les intérêts internationaux du Canada après la guerre

À la suite des deux sections précédentes, il est possible de constater que le Canada participa très tôt à la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. De plus, il est possible de constater que le Canada s'intéressait beaucoup aux politiques internationales de son voisin du sud. Effectivement, dans un premier temps, les fonds envoyés par le Canada durant et après la Seconde Guerre mondiale furent très importants. Dans un deuxième temps, l'importance que porte l'ambassade du Canada aux États-Unis à la possible intervention des États-Unis dans la reconstruction de l'Europe porte à croire que ce sujet était particulièrement important pour Ottawa. Dans cette section du texte, il est question de savoir si ces deux aspects sont liés avec le positionnement de politique externe et interne du Canada de l'époque.

Premièrement, il semble que le but de politique interne du Canada après la guerre était de trouver un moyen de régler sa balance commerciale déficitaire avec les États-Unis par l'exportation de biens vers l'Europe et plus particulièrement le Royaume-Uni. Toutefois, la faiblesse de l'industrie canadienne et la dépendance grandissante du Canada aux produits de consommations étasuniennes étaient les principales contraintes du Canada dans cette entreprise. En effet, le Canada avait comme principal problème qu'il exportait principalement des produits non transformés comme des ressources naturelles, exemple du bois ou des métaux, car l'industrie canadienne de transformation n'était pas très grande à l'époque. Par conséquent, la plus-value sur de tels produits était mince et le Canada avait comme unique solution à ce problème de toujours augmenter les exportations à l'étranger

de ces mêmes produits. Toutefois, les produits étasuniens importés au Canada étaient pour la plupart des produits transformés comme des électroménagers ou des véhicules qui ont une plus-value beaucoup plus grande que les ressources non transformées canadiennes. Dans une telle situation, le déficit dans la balance commerciale du Canada ne faisait que s'accroître. C'est ce qui explique, probablement, l'intérêt du Canada pour les possibles interventions étasuniennes en Europe. Le Canada espérait sans doute que cela lui permettrait de le sortir de cette situation inconfortable.

Deuxièmement, qu'en est-il des buts de politique extérieure du Canada entre 1945 et juin 1947, en lien avec la reconstruction de l'Europe? D'une part, l'aide économique et financière que le Canada donna à l'Europe et tout particulièrement au Royaume-Uni est sans aucun doute un moyen pour le Canada de démontrer qu'il participe activement à la reconstruction de l'Europe. En effet, les montants sont beaucoup trop importants pour que cette aide soit considérée uniquement comme une action économique. D'autant plus, qu'une bonne partie de cette aide ne sera jamais remboursée à Ottawa, puisqu'elle sera transformée en dons. Entre 1940 et 1947, le Canada donna la somme impressionnante de 48,4 milliards de dollars¹¹⁹ d'aide internationale et même si nous prenons uniquement l'aide canadienne à l'Europe entre 1945 et 1947, cette somme est de 2,1 milliards de dollars¹²⁰. Un montant impressionnant lorsque les revenus du gouvernement fédéral de l'époque de 3 milliards de dollars par année sont considérés.¹²¹ De surcroît, le Canada

¹¹⁹ BAC : RG19-Volume 846-No.800-4-4-1, Rapport du ministère des Finances du Canada intitulé : *Defence aid provided and charged to foreign governments*, daté du 31 mars 1947, page 1 de 21.

¹²⁰ *Idem*, page 4 de 21.

¹²¹ DI MATTEO, L. (2017), *A federal fiscal history: Canada, 1867-2017*, Vancouver, Fraser Institute, page 42.

contribua à hauteur de 139 millions de dollars pour l'*UNRRA*.¹²² Bien que cela représente uniquement 4% des 3,7 milliards de dollars de l'*United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, il n'y a que trois pays qui ont participé à ce programme, soit le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Par conséquent, il ne fait nul doute que cette aide du Canada pour la reconstruction de l'Europe à la suite de la Deuxième Guerre mondiale et avant le Plan Marshall, soit subséquente, considérant les montants déboursés et les moyens du Canada de l'époque. Une aide qui cherchait, certes à exporter des matières premières du Canada vers le vieux continent, afin de faire fonctionner l'économie du Canada, mais qui avait comme but premier d'aider humanitairement l'Europe qui en avait grandement besoin, quitte à faire des déficits ou à transformer des prêts en don. En fait, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis le dit elle-même dans son télégramme du 10 mai 1947 que l'objectif principal est d'aider économiquement l'Europe : « *It also deflected attention from the more important issues in western Europe. While these issues, of course, have great strategic implications, they can nevertheless be treated as primarily economic.* »¹²³ Néanmoins, cette aide du Canada sur plusieurs fronts (aide à l'Europe, aide à la Grèce¹²⁴, aide au Royaume-Uni, participation à l'*UNRRA*, etc.) va permettre de donner une image positive du Canada

¹²² BAC : RG19-Volume 846-No.800-4-4-1, Rapport du ministère des Finances du Canada intitulé : *Defence aid provided and charged to foreign governments*, daté du 31 mars 1947, page 4 de 21.

¹²³ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 10 mai 1947, page 1 sur 6.

¹²⁴ *Idem*, page 1 de 21.

auprès de la communauté internationale, ce qui correspond à la volonté canadienne de projeter son statut de puissance moyenne.

D'autre part, l'attention que porte le Canada pour les alignements de politique internationale des États-Unis n'est pas anodine. En effet, dès le discours de Truman en mars 1947, le Canada est curieux de savoir ce que signifie cette nouvelle orientation des États-Unis sur la scène internationale. Effectivement, il est possible de noter dans les archives que l'ambassade du Canada aux États-Unis a comme mission de suivre toutes informations qui pourraient en apprendre davantage sur les intentions de Truman exprimées lors de son discours. Par conséquent, des rapports de l'ambassade du Canada à Washington en direction d'Ottawa rapportent des explications supplémentaires en lien avec la doctrine Truman sont envoyés le 28 mars 1947¹²⁵, le 19 avril 1947¹²⁶, le 28 avril 1947¹²⁷, le 10 mai 1947¹²⁸, le 12 mai 1947¹²⁹, le 14 mai 1947¹³⁰ et le 31 mai 1947¹³¹. Ces télégrammes ont tous en communs de fournir à Ottawa de brèves explications concernant des informations sur l'éventualité d'une aide à l'Europe par les États-Unis. D'une certaine façon, cela démontre comment le Canada cherchait à saisir le positionnement international

¹²⁵ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 28 mars 1947, 4 pages.

¹²⁶ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 19 avril 1947, 7 pages.

¹²⁷ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 28 avril 1947 1947, 1 page.

¹²⁸ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 10 mai 1947, 6 pages.

¹²⁹ BAC : Canada : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 12 mai 1947, 8 pages.

¹³⁰ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 14 mai 1947, 1 page.

¹³¹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 31 mai 1947, 4 pages.

de son voisin et qu'Ottawa était bien conscient des conséquences d'ordre géopolitique associées.

De surcroît, avant l'annonce du président Truman en mars 1947, les échanges entre Ottawa et son ambassade aux États-Unis étaient principalement liés à des enjeux administratif et organisationnel du ministère.¹³² En effet, le département grandit très rapidement, mais les structures organisationnelles ne suivent pas la cadence.¹³³ Les archives démontrent que l'intérêt de la part du Canada pour le positionnement international des États-Unis s'accroît après le discours de Truman le 12 mars 1947 et qu'avant cela d'autres enjeux étaient discutés dans les télégrammes entre Ottawa et Washington.

Néanmoins, de façon générale, il serait possible d'affirmer que le Canada s'intéressait principalement à sa balance des paiements entre 1945 et 1947, mais également à venir en aide à l'Europe. La perspective qui se dégage des sources est celle où le Canada était plutôt en mode réactif. La poussière de la guerre venait à peine de retomber et le Canada devait s'ajuster à cette nouvelle réalité de l'après-guerre qui signifiait la reconstruction de l'Europe, mais également un nouvel équilibre géopolitique mondial. Néanmoins, entre 1945 et 1947, les choses ne sont pas encore figées, ce qui explique le flou relatif du positionnement du Canada et de ses buts de politique interne et externe, donc de ses objectifs en lien avec la reconstruction de l'Europe.

¹³² BAC : Canada : RG-Volume 3850-No.9133-40, entre le 28 août 1946 et le 14 janvier 1947.

¹³³ Voir à ce sujet le chapitre 1 du livre *Le ministère des affaires extérieures du Canada : L'essor, 1946-1968* de BARRY, D. et HILLIKER, J.

En effet, à l'aide des archives du ministère des Finances, il fut possible de constater que le Canada accorda d'importantes sommes pour aider d'autres nations, mais particulièrement le Royaume-Uni au courant de la guerre. De plus, bien que ces sommes eussent diminué après la guerre, l'aide du Canada au continent européen continua, et ce de façon considérable aux vues des moyens du pays.

Le Canada se retrouve donc dans une situation où le pays avait un grave déficit commercial avec les États-Unis, où la fin de l'*UNRRA* et le manque de coordination globale en Europe ralentissent la reconstruction du continent. Par conséquent, le Canada cherchait une solution à cette situation et espérait que les nouvelles orientations de politiques internationales des États-Unis créeraient une situation favorable économiquement. Le Canada n'aura pas à attendre longtemps, car le 5 juin 1947, Marshall, au nom des États-Unis, va présenter au monde entier l'intention des États-Unis de présenter un programme d'aide à la reconstruction de l'Europe, l'*European Recovery Program*.

CHAPITRE 3

LE PLAN MARSHALL ET LES RÉUNIONS INTERNATIONALES

La période entre 1945 et 1947 fut quelque peu chaotique, car la fin de la guerre amena son lot de nouveaux défis.¹³⁴ Les victimes de la guerre avaient principalement besoin de secours vitaux. L'*UNRRA* apporta cette aide de premiers secours à l'Europe entre 1945 et 1947, ainsi que chaque État européen en fonction de leurs moyens.¹³⁵ Toutefois, à la fin du programme des Nations Unies de nouveaux problèmes devaient être relevés. En effet, en 1947, la situation européenne s'était quelque peu stabilisée et de l'aide du type de l'*UNRRA* était un peu moins nécessaire. Effectivement, l'heure

¹³⁴ BOSSUAT, G. (1999). « Aux origines du Plan Marshall », *La reconstruction économique de l'Europe*, volume 18, numéro 2, page 278.

¹³⁵ CVCE.EU by UNI.LU. *UNRRA*, [En ligne]. <https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/362ac450-9b04-4a89-892d-011d296d33e2> (page consultée le 15 avril 2022).

était de remettre l'économie européenne en marche et de tout faire en sorte pour que les pays d'Europe soient en mesure de répondre aux besoins de leur population.¹³⁶

Dans ce chapitre, trois sujets principaux sont présentés. Chacun de ces sujets représente une section du chapitre. Le premier sujet est celui de la réaction du Canada à la suite du discours de George Marshall le 5 juin 1947. En effet, c'est lors de ce discours que Marshall présente l'intention des États-Unis de mettre en place un programme d'aide à la reconstruction de l'Europe. Par conséquent, dans cette section du texte, une analyse de la réaction du Canada à la suite du discours est présentée. Le deuxième sujet est celui des intérêts du Canada pour les réunions internationales entourant les modalités du Plan Marshall. En effet, dans l'année qui va suivre le discours de Marshall, plusieurs réunions internationales qui regroupent les principaux acteurs de l'ERP auront lieu. Par conséquent, dans cette section du chapitre, il sera question de l'intérêt que va porter le Canada à ces réunions internationales. Finalement, la dernière section du texte va être celle qui porte sur le positionnement international du Canada en lien avec le programme étasunien de reconstruction de l'Europe. En effet, les sujets de cette section du chapitre présentent comment le programme des États-Unis est venu influencer les objectives du Canada en lien avec la reconstruction de l'Europe.

¹³⁶ CROMBOIS, J.-F. (2004). « Le Fonds Monétaire International, le plan Marshall et la reconstruction des économies européennes, 1946-1951 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. 4, pages 999 et 1000.

3.1. Le discours de George Marshall : 5 juin 1947

Après le discours de Marshall, il est possible de constater dans les archives du ministère des Affaires extérieures du Canada qu'il y a rapidement un intérêt de la part du Canada pour la proposition américaine. En effet, le Canada va chercher à avoir davantage d'informations sur l'aide que les États-Unis souhaitent apporter à l'Europe. Par conséquent, le ministère des Affaires extérieures du Canada va demander à son ambassade aux États-Unis d'obtenir davantage d'informations sur le sujet au prît des autorités de Washington.

En fait, le gouvernement canadien souhaite que cette aide à l'Europe, de la part de son voisin du sud, lui soit bénéfique. En effet, le Canada mise sur une reprise des activités économiques en Europe qui lui permettrait d'exporter davantage vers le vieux continent et ainsi régler sa balance des paiements. Bref, le Canada espère que l'aide étasunienne à l'Europe va permettre l'ouverture de nouveau marché européen pour les produits canadiens, car, jusqu'à là, le Canada exportait majoritairement vers le Royaume-Uni.

Le premier document concernant le discours de Marshall qui rejoint Ottawa est de l'ambassadeur du Canada aux États-Unis. Ce télégramme, daté du 6 juin 1947, dit à la toute fin:

It is strange that in all the important conversations which we have been having with members of the Department of State during the past week and as late as yesterday lunch time with Mr. Hickerson when the speech was

actually being delivered, that no reference whatsoever was made to the fact that the secretary of State was going to make this statement.¹³⁷

Il est intéressant de noter que le Canada n'avait pas été mis au courant et qu'il ne semblait absolument pas se douter d'une telle annonce de la part de son voisin. Par conséquent, deux constats sont possibles dans cette situation : 1) soit que les États-Unis ont voulu garder l'annonce d'un tel programme le plus secret possible et qu'aucun pays ne fût averti avant l'annonce du 5 juin 1947 ; 2) soit que les États-Unis n'eussent pas jugé bon d'en aviser le Canada, car celui-ci n'était pas suffisamment impliqué dans le dossier, mais d'autres pays, comme les pays d'Europe, auraient été mis au courant à l'avance, car ceux-ci auraient été directement affectés par l'annonce des États-Unis. L'option 1 semble la plus probable, soit que les États-Unis eussent gardé l'information secrète le plus longtemps possible et personne en fût informé à l'avance. En effet, dans le texte de *The Marshall Non-Plan, Congress and the Soviet Union*¹³⁸ William C. Cromwell explique qu'en fait les États-Unis n'avaient pas originalement de directions précises du Plan Marshall, même lors de sa présentation par Marshall le 5 juin 1947. Les États-Unis ont construit le programme en cours de route. En fin de compte, tel que mentionné dans le chapitre précédent, il y avait malgré tout certains signes qui présupposaient l'annonce éventuelle d'un programme d'aide à l'Europe de la part des États-Unis, mais ce discours de Marshall prit néanmoins le Canada au dépourvu.

¹³⁷ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 6 juin 1947, page 2 sur 2.

¹³⁸ CROMWELL, W. (1979). « The Marshall Non-Plan, Congress and the Soviet Union », *Political Research Quarterly*, volume 32, numéro 4, page 422 à 443.

D'ailleurs, Le 9 juin 1947, un télégramme en provenance de l'ambassade du Canada au Royaume-Uni arrive à Ottawa.¹³⁹ Ce télégramme est une revue de la presse anglaise au sujet du discours de Marshall. La revue de presse présente comment la proposition des États-Unis est accueillie par les différents journaux de Londres, ce qui démontre un certain intérêt du Canada pour le Plan Marshall.

De surcroît, un télégramme du chargé d'affaires de l'ambassade du Canada aux États-Unis est envoyé le 17 juin 1947 à Ottawa pour présenter une analyse du discours, du 15 juin 1947, d'Hebert Hoover au Sénat¹⁴⁰.¹⁴¹ En effet, dans ce discours, l'ex-président des États-Unis tentait de convaincre les sénateurs du parti républicain, de soutenir le plan de reconstruction et de débloquer les sommes nécessaires à ce plan. Dans ce discours, Hoover explique de façon plus précise les intentions des États-Unis.

Encore une fois, ce télégramme en provenance de l'ambassade canadienne aux États-Unis est l'un des nombreux exemples de la quête de la moindre information de la part du Canada en ce qui concerne le plan de reconstruction américain. En effet, le Canada cherche à comprendre la forme de cette aide étasunienne.

En fin de compte, le Canada comme plusieurs autres pays réagissent avec curiosité et intérêt au discours de Marshall. Les questionnements de la part du ministère

¹³⁹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada au Royaume-Uni, daté du 9 juin 1947, 5 pages.

¹⁴⁰ Hebert Hoover fut le 31^e président des États-Unis, en fonction entre 1929 et 1933, pour le parti Républicain.

¹⁴¹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 17 juin 1947, 6 pages.

des Affaires étrangères du Canada en lien avec le Plan Marshall vont progressivement s'estomper lorsque les réunions internationales en lien avec ce plan débiteront et que les modalités de la reconstruction européenne seront discutées entre les différents protagonistes. Ce sont ces aspects qu'il est question dans la prochaine section de ce chapitre.

3.2. Les grandes réunions internationales

3.2.1. L'Europe face à la proposition des États-Unis

À la suite de la proposition de Marshall, les pays européens doivent rapidement se réunir pour discuter et s'entendre sur les modalités de leur reconstruction. La première grande réunion qui aura lieu sera celle des ministres des Affaires extérieures des trois plus grandes puissances européennes (France, Royaume-Uni, URSS). Elle aura lieu du 27 juin 1947 au 2 juillet 1947, à Paris, 22 jours après le discours de Marshall.

Dans les archives canadiennes, il est possible de constater que les diplomates occidentaux décrivent Molotov (le ministre des Affaires étrangères soviétique) comme ne négociant pas de sa façon habituelle. En fait, ils croient qu'il se fait dicter des

directives de la part du Politburo.¹⁴² Par exemple, ce télégramme de l'ambassade du Canada aux États-Unis.

When I was talking yesterday to Matthews of the State Department, the conversation naturally turned to the Soviet refusal to join in the discussions of the European economic reconstruction. Matthews said that he was surprised by the definiteness and crudity of Molotov's language last week. He commented that he had seen a good deal of Molotov in action and, while he had no liking for him, he thought that his performance in Paris was far below his usual standard. He surmised that the words probably came to Molotov from the Politburo and were not of Molotov's own choosing. He remarked that all but two members of the Politburo had never been outside the U.S.S.R., that the information which they received was highly coloured by the desire of their informants to please, and that they had little conception of the effect abroad of Molotov speech.¹⁴³

Néanmoins, il faut rappeler que quelques jours auparavant, le 16 juin 1947, les ministres des Affaires extérieures de la France et du Royaume-Uni s'étaient rencontrés pour discuter de la proposition des États-Unis. C'est sous la demande de la France qui voulait absolument inclure l'URSS dans ce plan de reconstruction de l'Europe qu'il y a eu une deuxième réunion le 27 juin à Paris.

De plus, il y avait eu au préalable une conférence des quatre ministres des Affaires étrangères (États-Unis, France, Royaume-Uni et URSS), à Moscou, entre le 10 mars 1947 et le 25 avril 1947 sur le sort de l'Allemagne. Cette conférence s'est

¹⁴² BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère Pearson de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 8 juillet 1947, 2 pages.

¹⁴³ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministre Pearson de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 8 juillet 1947, page 1 sur 2.

soldée par un échec et est considérée comme la fin de la coopération entre les vainqueurs de la guerre sur l'Allemagne nazie. De surcroît, c'est lors de cette conférence, soit le 12 mars 1947, que le président des États-Unis Truman fait la présentation, lors de son discours, de la doctrine Truman.

Par conséquent, il n'est pas étonnant que les ministres des Affaires étrangères de la France et du Royaume-Uni considèrent le comportement de leur homologue soviétique comme très méfiant à l'endroit de la proposition des États-Unis. De plus, toujours selon les ministres des Affaires étrangères anglais et français, Molotov avait de nombreuses questions, particulièrement sur ce qu'il avait été dit lors de la première réunion franco-britannique comme s'il croyait qu'on lui cachait quelque chose.¹⁴⁴

En fin de compte, la vision des Britanniques et des Français de la nature du Plan Marshall était incompatible avec les perspectives soviétiques. Malgré de longues discussions, aucune entente ne sera trouvée.¹⁴⁵ La réunion internationale se terminera sans proposition à faire aux États-Unis. La France et le Royaume-Uni iront de l'avant avec leur conception du Plan Marshall, sans participation soviétique, et uniquement pour l'Europe de l'Ouest. En effet, le 9 juillet 1947, les Soviétiques vont informer les autres pays européens qu'ils refusent formellement de participer au plan Marshall. À la suite de cette annonce, dès le lendemain, soit le 10 juillet 1947, les pays d'Europe de

¹⁴⁴ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada en France, daté du 28 juin 1947, page 1 sur 2.

¹⁴⁵ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada en France, daté du 1 juillet 1947, page 1 sur 2.

l'Est sous influence soviétique refusent également de participer au plan Marshall - même si la Pologne et la Tchécoslovaquie eurent originalement démontré de l'intérêt pour le plan Marshall.

À cet effet, un télégramme top secret en provenance des Pays-Bas, daté du 23 juillet 1947¹⁴⁶, présenté comment les Tchécoslovaques ont été obligés de renoncer à participer à la Conférence de Coopération économique européenne :

When Mr. Gottwald, Prime Minister, and Mr. Masaryk, Foreign Minister, left for Moscow, their visit to the Kremlin had nothing to do with the Paris Conference. For several months, the Czechoslovak authorities had been negotiating with the French for a Treaty of alliance and wanted to know whether the Soviet Government had any objection to make to such Treaty, as conflicting with the Soviet-Czech Alliance Treaty. When Premier Gottwald landed on the Moscow airfield, he was told that Stalin wanted to see him at once, and half an hour after he was introduced into the Marshal's office. Stalin immediately said that he would consider Czech participation in Paris as enemy action. After the interview, the Czech Prime Minister telegraphed to Prague asking that Government reverse their decision, which was done a few hours later.¹⁴⁷

Cette situation aura comme conséquence de diviser économiquement et politiquement l'Europe en deux blocs et d'augmenter les tensions existantes. Toutefois, cette même situation a comme conséquence de mettre rapidement au clair la position

¹⁴⁶ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux Pays-Bas, daté du 23 juillet 1947, 2 pages.

¹⁴⁷ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux Pays-Bas, daté du 23 juillet 1947, page 1 sur 2.

soviétique et d'éviter de longues négociations internationales sur les modalités du plan Marshall.

Ainsi, le 12 juillet 1947, quelques jours après le refus de l'URSS et des pays de l'Europe de l'Est, s'ouvre à Paris la Conférence de Coopération économique européenne (CCEE), aussi nommée la Conférence des Seize. Cette conférence réunit tous les pays ayant accepté l'aide à la reconstruction proposée à l'Europe par le secrétaire d'État des États-Unis, George C. Marshall et regroupe 16 pays d'Europe (l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie)¹⁴⁸. Elle a comme objectif de trouver un terrain d'entente entre les pays d'Europe pour déterminer la nature de la répartition de l'aide en provenance des États-Unis. Le 20 septembre 1947, le Comité de Coopération économique européenne signa le rapport général destiné au secrétaire d'État des États-Unis.

Tout au long de ces différentes rencontres internationales, les ambassades canadiennes en Europe envoyèrent d'innombrables télégrammes à Ottawa pour l'informer des différents événements en lien avec le programme d'aide étasunien. En effet, ils confirmeront certaines informations au gouvernement d'Ottawa en lien avec le sujet, tel que la participation de la Russie à la conférence du 27 juin 1947 par exemple.¹⁴⁹ De plus, le Canada va recevoir de la part des Britanniques un long résumé

¹⁴⁸ La République fédérale allemande va rejoindre l'OECE, en 1949, lors de sa création.

¹⁴⁹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada au Royaume-Uni, daté du 23 juin 1947, 1 page.

de leur première rencontre avec les Français dans un télégramme envoyé le 24 juin 1947.¹⁵⁰ Nul doute, que le Canada cherchait à connaître les développements en ce qui concernait le Plan Marshall, mais celui-ci restait toujours pour le moment un observateur intéressé.

Confronté à ces événements, le Canada devra rapidement prendre une décision et réfléchir sur sa place dans la reconstruction de l'Europe. En effet, bien malgré lui, le Canada sera entraîné dans le processus, car certaines rumeurs dans la presse française soulignent la participation conjointe du Canada aux côtés des États-Unis dans le Plan Marshall. Les premières informations diplomatiques sur le sujet proviennent de l'ambassade du Canada en France qui demande, dans un court télégramme, le 24 juin 1947, à Ottawa d'avoir des informations sur le positionnement officiel du Canada sur le sujet et face aux rumeurs, la presse locale met de la pression sur l'ambassade canadienne pour confirmer les informations qui circulent.

It would be very helpful if I could have for my own information and guidance your general views on Mr. Marshall's proposal for United States aid to Europe. There have been rumours in the press here to the effect that Canada will be associated in one way or another with Mr. Marshall's proposals for aid to Europe. Any background information on this aspect of the matter which could appropriately be made available to me at this stage would also be appreciated.¹⁵¹

¹⁵⁰ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada au Royaume-Uni, daté du 24 juin 1947, 5 pages.

¹⁵¹ BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada en France, daté du 24 juin 1947, page 1 de 1.

Toutefois, à ce moment, le Canada n'a toujours pas pris de décisions sur son implication dans le Plan Marshall. En fait, le Canada n'est tout simplement pas encore concerné et dans aucun cas il n'est lié aux intentions des États-Unis qui ont fait cette proposition d'un programme d'aide à l'Europe de façon unilatérale. Rajoutons que le 24 juin 1947 la rencontre entre les trois ministres des Affaires extérieures de la France, du Royaume-Uni et de l'URSS n'a même pas encore eu lieu.

Il est fort intéressant de comprendre le point de vue du Canada sur les réunions internationales concernant la proposition des États-Unis, tel que vue précédemment, mais, maintenant, regardons ce qu'il s'est dit sur le Canada à l'intérieur même de ses discussions internationales et l'importance que les pays d'Europe accordent au Canada dans la reconstruction de l'Europe.

Lors des discussions à Paris entre les 16 membres de l'Organisation Européen de Coopération économique, ceux-ci ont estimé approximativement l'aide des participants à la reconstruction de l'Europe, mais qu'ils n'étaient pas membre¹⁵². Cette catégorie était décrite dans les rapports de l'OECE comme étant les autres pays d'Amérique qui comprenait bien entendu le Canada, mais également les pays d'Amérique du Sud, dont l'Argentine et le Venezuela principalement. Toutefois, le Chili pour ses métaux et Cuba pour le tabac et le sucre prenaient également une grande importance. Pour ce qui est du Canada, celui-ci expédierait principalement des matières premières comme du bois,

¹⁵² Les empires coloniaux étaient inclus comme faisant partie des ressources de la métropole.

des métaux et de la nourriture. Néanmoins, les principales attentes de l'OECE en lien avec les exportations canadienne étaient principalement le blé et les produits laitiers comme le fromage.

Dans un télégramme en provenance de l'ambassade du Canada à Londres destiné à Pearson, alors ministre des Affaires extérieures du Canada, des informations importantes classées top secrètes ont été fournies à l'ambassade du Canada par Sir Edmund Hall-Patch qui est le président du comité exécutif de l'OECE.¹⁵³ Celui-ci explique comment le comité a estimé à l'aide des exportations et les importations du Canada avec les pays d'Europe pour l'année 1947 pour faire leur anticipation pour les années 1948 à 1951. En effet, le Canada, en 1947, exporta pour 5 milliards de dollars et importa pour 1 milliard de dollars avec l'Europe.¹⁵⁴ Néanmoins, selon les estimations, pour les quatre années après, et ce en prenant compte des nouvelles réalités, le comité exécutif de l'OECE prévoit que le Canada va exporter entre 4 et 4,5 milliards de dollars et importera entre 1,5 et 2 milliards de dollars entre 1948 et 1951.¹⁵⁵ Il est intéressant de noter qu'ici, contrairement aux objectifs du Canada d'exporter davantage en Europe, même avec le Plan Marshall les exportations canadiennes vers l'Europe n'augmenteront pas de façon significative selon les Européens.

¹⁵³ BAC : RG19-Volume 846-Numéro 800-4-4-1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada au Royaume-Uni, daté du 24 octobre 1947, 3 pages.

¹⁵⁴ *Idem*, page 1 de 3.

¹⁵⁵ *Idem*, page 3 de 3.

En fin de compte, il est possible de dire pour ce qui est des grandes réunions internationales du printemps et de l'été 1947 que le Canada n'en fût pas parti et qu'il n'était qu'à la recherche d'informations pertinentes. Ce qui est parfaitement normal puisque le Canada n'était ni une grande puissance sur la scène internationale ni un des bénéficiaires de l'aide à l'Europe. Néanmoins, une fois que les pays d'Europe vont avoir signé le programme d'aide à l'Europe des États-Unis le 20 septembre 1947, le Canada va désormais s'intéresser au sujet.

3.2.2. *Le Canada face à la proposition des États-Unis*

À l'automne 1947, après l'adhésion des pays européens au Plan Marshall, mais avant l'adoption du programme d'aide par le Sénat aux États-Unis, le Canada va agir pour tenter d'intégrer et participer au programme d'aide. Effectivement, le Canada va entrer en discussion avec les États-Unis pour essayer de les convaincre d'utiliser le plan d'aide européen pour régler son problème de balance commerciale et son manque de devises étasuniennes. Il y aura, conséquemment, en 1947, de nombreuses rencontres au plus au plus niveau entre des représentants canadiens et américains.¹⁵⁶ En effet, le gouvernement canadien comprend, après la signature des Européens du programme d'aide des États-Unis, que le Canada n'est pas inclus dans cette entente. Le risque étant alors qu'il demeure confronté à ses problèmes de balance commerciale déficitaire

¹⁵⁶ GRANATSTEIN, J.L. et CUFF, R.D. (1977). « Canada and The Marshall Plan, June-December 1947 », *Historical Papers / Communications historiques*, volume 12, numéro 1, pages 196 à 213.

puisque les fonds dédiés aux pays européens devaient être dépensés en Europe ou aux États-Unis. Par conséquent, les diplomates canadiens, mais surtout Wrong, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, vont entreprendre des démarches auprès des représentants étasuniens.¹⁵⁷ L'objectif étant que l'aide à l'Europe permette de solutionner le déséquilibre de la balance commerciale canadienne ainsi que son manque de devises américaines. L'atteinte de cet objectif permettrait d'éviter une augmentation des taxes douanières des produits en provenance des États-Unis.

En fin de compte, ces démarches canadiennes vont se solder par la promesse qu'un certain pourcentage de l'aide américaine accordée au pays d'Europe pourra être utilisé à l'extérieur des États-Unis et que le Canada en profiterait inévitablement. De plus, les représentants du gouvernement des États-Unis promettent que la demande de la part des pays européens fera augmenter la production des États-Unis et, du même coup, les États-Unis augmenteront leur importation de produit primaire du Canada, ce qui sera bénéfique pour l'industrie canadienne, mais également pour la balance commerciale du Canada. Néanmoins, les États-Unis préviennent le Canada qu'ils ne peuvent rien leur promettre avant que le projet de loi soit adopté par le Congrès et le Sénat, et que tous les efforts supplémentaires du Canada pour participer à la reconstruction de l'Europe aideraient sa cause auprès des représentants du Congrès et du Sénat.¹⁵⁸ Selon Granatstein et Cuff¹⁵⁹, la décision américaine d'aider le Canada avec

¹⁵⁷ *Idem.*

¹⁵⁸ *Idem.*

¹⁵⁹ *Idem.*

les problèmes de balance commerciale déficitaire était principalement motivée par la volonté d'aider économiquement un allié important des États-Unis et de s'assurer du bon déroulement des exportations canadiennes pour aider l'Europe.

Finalement, entre le 18 novembre 1947 et le 20 novembre 1947, le Canada et les États-Unis se réunirent pour discuter des modalités de l'aide canadienne à l'Europe en lien avec le programme d'aide des États-Unis pour la reconstruction de l'Europe. Dans cette réunion, ils souhaitent mettre sur papier les attentes des uns et des autres sur l'*ERP* avant que le projet de loi soit voté au Sénat.

Après une première rencontre le 18 novembre 1947, les représentants canadiens écrivent un premier rapport. Ils indiquent être confrontés à des discussions où les États-Unis demandent au Canada « qu'est-ce que vous avez » et que le Canada répond « qu'est-ce que vous avez besoin ». ¹⁶⁰ L'intention du Canada lors des rencontres avec les représentants américains était de se présenter avec des documents finement préparés pour présenter les capacités économiques du pays et de les comparer avec les demandes étasuniennes pour arriver à des ententes.

Néanmoins, la première rencontre fut peu productive, car, selon les représentants canadiens, leurs homologues étasuniens étaient mal préparés et ils demeurent vagues sur tous les sujets :

¹⁶⁰ BAC : RG19-Volume 846-Numéro 800-4-4-1, rapport des discussions entre le Canada et les États-Unis sur le Plan Marshall à Washington entre le 18 novembre 1947 et le 20 novembre 1947, daté du 21 novembre 1947, 23 pages.

This was an unsatisfactory meeting in that the Americans, who opened the discussion, appeared unprepared, they spoke in general rambling terms, the comprehensibility of which was not helped by the use of a new and undefined jargon [...] and some hypothetical illustrations by Nitze based on the assumption of our having a large overall balance of payments surplus next year.¹⁶¹

La deuxième journée de rencontre entre les deux pays se déroula cependant beaucoup mieux et les représentants ont échangé différentes informations et estimations de leurs productions et des besoins anticipées pour les années à venir en Europe. La production agroalimentaire, la foresterie et la production minière occupèrent une bonne partie de la réunion, ce qui est normal, car ce sont les principales ressources naturelles du Canada.¹⁶²

La troisième et dernière journée de rencontre fut davantage un récapitulatif de la veille et des échanges d'informations supplémentaires sur l'aide à l'Europe en général entre les deux pays.¹⁶³

Quelques éléments importants sont à retenir de cette rencontre diplomatique. Dans un premier temps, les estimations des États-Unis à propos de la disponibilité de certains produits canadiens étaient beaucoup plus élevées qu'en réalité. En effet, il est possible de donner l'exemple du bois où l'on demande pour 23 millions de dollars de contre-plaqué au Canada, alors qu'il n'est qu'en mesure d'en fournir pour 15 millions

¹⁶¹ *Idem, page 2 de 23.*

¹⁶² *Idem, page 3 de 23.*

¹⁶³ *Idem, page 4 de 23.*

de dollars de contre-plaqués.¹⁶⁴ Dans les faits, les États-Unis vont demander à ce que le Canada augmente sa production de bois pour aider l'Europe dans sa reconstruction, ce à quoi le Canada va répondre qu'il va tout faire en sorte pour y arriver.¹⁶⁵

Dans un deuxième temps, le sujet d'un ratio de 1% du PIB du Canada en aide internationale fait irruption dans les discussions. En effet, les États-Unis vont contribuer à la hauteur de 17 milliards de dollars au Plan Marshall, l'équivalent de 1% du PIB du pays pour la période. Les États-Unis souhaiteraient que le Canada contribue également dans la même proportion au Plan Marshall, soit pour 1 milliard de dollars, l'équivalent de 1% du PIB du Canada pour la période du Plan Marshall. En échange de l'atteinte de ce ratio, le Canada serait officiellement reconnu comme membre participant au Plan Marshall au côté des États-Unis. De plus, un tel effort de la part du Canada serait bien vu de la part des représentants aux Congrès et au Sénat.

À la suite de cette proposition des États-Unis, les représentants du Canada semblaient convaincus que les demandes étaient réalisables, puisque les exportations déjà faites seraient prises en considération.¹⁶⁶ Selon les représentants canadiens, l'atteinte du ratio de 1% du PIB nécessiterait des efforts importants, mais qui seraient bénéfiques au Canada :

It was suggested, however, that if something in the nature of a \$17 billion: \$1 billion ratio, approximating the national income ratio, were adopted as the criterion for recognized participation, the burden on Canada need not

¹⁶⁴ *Idem*, page 5 de 23.

¹⁶⁵ *Idem*, page 6 de 23.

¹⁶⁶ *Idem*, page 12 de 23.

be heavy because 1) our remaining outstanding credits would be counted in, and 2) our below-market contract exports could be credited to us for bookkeeping purposes at market prices. Assuming that our overall balance would otherwise be just about in balance, which is the best guess we can now make, this device would give us credit for a favourable balance of about \$250 million a year – or just the amount needed to meet the American requirement that we create an export surplus which would equal our participation on a 17:1 basis. Given recognized participation up to United States standards the United States would then feel free to buy in Canada whatever they needed to supplement their own supplies. At the moment, at any rate, this is virtually the equivalent of the supplies which Canada could make available, and which would appear (excluding the United Kingdom wheat contract) to exceed \$500 million a year.¹⁶⁷

Les avantages pour le Canada d'atteindre le 1 milliard de dollars d'aide seraient ainsi officiellement reconnus comme une participation au Plan Marshall, tout en permettant d'exporter davantage vers les États-Unis, ce qui aiderait la balance commerciale déficitaire canadienne.

En dernier lieu, le document sur la rencontre entre le Canada et les États-Unis conclut avec un questionnement qui doit être clarifié entre les deux pays : la reconnaissance officielle du Canada dans la participation au Plan Marshall. En effet, il est possible de lire à la fin du rapport ce qui suit:

Assuming that the Marshall-Aid-to-Europe Plan materialize, Canada will be vitally interested in both the procurement and distribution organizations established. If we are to be recognized as a participant (in plain fact, the only other bona fide participant) we are entitled to some voice in the administration. This raises the question of formal Canadian representation in the U.S. Marshall Plan administration.¹⁶⁸

¹⁶⁷ *Idem*, page 11 de 23.

¹⁶⁸ *Idem*, page 13 de 23.

Les négociateurs considèrent que le Canada doit aider l'Europe dans le cadre du Plan Marshall et de répondre au ratio de 1% du PIB demandé par les États-Unis. Toutefois, Ottawa est soucieux d'être reconnu en échange comme participant officiel au programme de l'*ERP*. Néanmoins, à ce moment, le programme d'aide n'avait pas encore été approuvé par le Congrès et le Sénat, alors le Canada souhaite probablement attendre après l'adoption officielle du Plan Marshall pour revenir avec le sujet.

Le 22 novembre 1947, le Plan Marshall est adopté au Sénat et celui-ci a permis que 25% des fonds soient utilisés par les bénéficiaires pour acheter des biens à l'extérieur de l'Europe. Par conséquent, cette possibilité qu'un quart des fonds puissent être dépensé par les pays d'Europe à l'extérieur des États-Unis réjouit le Canada, car celui-ci souhaite explicitement que l'aide à l'Europe des États-Unis permette au Canada d'exporter plus vers le vieux continent. À ce moment, il suffisait d'attendre que l'*ERP* soit approuvé par le Congrès, cependant le plus difficile venait d'être fait, soit faire passer le projet de loi au Sénat.

Quelques jours après l'adoption du Plan Marshall au Sénat, dans une note en provenance de l'ambassade du Canada aux États-Unis en date du 25 novembre 1947 préparé par John, N. Cassells chef de la division du *Commonwealth* britannique du département du commerce des États-Unis. Celui-ci revient sur les discussions antérieures entre le Canada et les États-Unis sur le ratio du 1%. Il explique que les

États-Unis contribueront à hauteur de 17 milliards de dollars pour l'aide à l'Europe pour les 15 mois entre le 1^{er} avril 1948 et le 30 juin 1949, soit plus ou moins 1% du PIB des États-Unis pour cette même période (178 milliards de dollars).¹⁶⁹ Par conséquent, les États-Unis s'attendent du Canada qu'il contribue à la même proportion, soit 1% de son PIB. Cassells estime ainsi que le Canada devrait contribuer à la hauteur de 1,2 milliard de dollars, car le pays aurait un PIB de 11 milliards de dollars pour cette période.¹⁷⁰

Cette affirmation de la part de Cassells est très intéressante, car il est possible de constater que les États-Unis s'attendent de la part du Canada à une aide importante. Cependant, la situation économique et industrielle du Canada de l'époque était loin d'être comparable à celle des États-Unis. Par exemple, beaucoup d'entreprises qui exploitaient les ressources naturelles du Canada appartenaient à des capitaux étrangers et principalement étasuniens.

Au courant de l'hiver 1948, c'était au tour du Congrès des États-Unis de débattre sur le projet de loi concernant l'aide à l'Europe. Néanmoins, le coup de Prague du 25 février 1948¹⁷¹ mettra rapidement fin aux réticences des élus les plus isolationnistes,

¹⁶⁹ BAC Canada : RG19-Volume 846-Numéro 800-4-4-1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada aux États-Unis, daté du 25 novembre 1947, page 2 de 3.

¹⁷⁰ *Idem*. Fait intéressant, une note a été rajoutée à la main dans le document par une personne inconnue qui dit que Cassells se trompe, car le Canada envisage plutôt d'avoir un PIB de 9,1 milliards de dollars pour cette même période.

¹⁷¹ Entre le 17 février 1948 et le 25 février 1948, la seule démocratie de l'Est qui n'est pas occupé par l'Armée rouge, bascule aux mains des communistes par un renversement du gouvernement au profit du parti communiste de la Tchécoslovaquie. Par la suite, le pays s'aligne définitivement avec les politiques de Staline.

car ceux-ci voient la concrétisation de la menace communiste. Par conséquent, le Plan Marshall est adopté par le Congrès et il entra en vigueur dès le 1^{er} avril 1948.

Fait intéressant, durant l'hiver 1948, les demandes des États-Unis pour que le Canada atteigne le ratio 1% s'estompent et les demandes du Canada pour être officiellement reconnue également et elles ne réapparaissent pas dans les archives consultées. Cette demande des États-Unis était probablement davantage une façon de justifier aux représentants étasuniens que 25% des fonds accordés aux pays d'Europe puissent être utilisés à l'extérieur des États-Unis et qu'une fois que le 25% fut voté l'administration s'en soucia peu. De plus, l'attention internationale glissait de plus en plus vers la menace russe. Conséquemment les représentants du Congrès étaient plus enclins à faire des concessions pour que le programme soit mis en place le plus rapidement possible.

Pour ce qui est du Canada, celui-ci était probablement en mesure de répondre à cette demande du ratio 1% des États-Unis, mais difficilement. Toutefois, une fois que le Canada fut certain qu'il recevrait des retombés du Plan Marshall, il s'est fait plus discret sur sa reconnaissance officielle de participation au Plan Marshall, car, à ce moment, les enjeux internes de balance économique du Canada dominaient. Cette situation n'empêcha pas le Canada de faire des efforts considérables pour aider l'Europe ou d'augmenter sa production industrielle pour répondre à la demande en provenance des États-Unis, mais il n'avait pas à subir la pression des États-Unis d'atteindre le 1% de son PIB en aide internationale.

À la suite de l'adoption du Plan Marshall par le Congrès et le Sénat des États-Unis, et de sa mise en œuvre le 1^{er} avril 1948, les grandes réunions internationales et les jeux de pouvoir étaient essentiellement terminés pour cette question. Désormais, l'aide économique à l'Europe pour sa reconstruction se poursuivra jusqu'en 1951.

3.3. Le positionnement international du Canada et le Plan Marshall

Cette section du chapitre présente en quoi l'intérêt du Canada pour le Plan Marshall était relié aux intérêts de politique externe et de politique interne du Canada de l'époque. En effet, à la suite des sections précédentes, il semble plutôt évident que le Canada porta une attention toute particulière au Plan Marshall dès sa présentation par les États-Unis le 5 juin 1947. Toutefois, il reste à savoir comment cet intérêt était relié au positionnement international du Canada de l'époque.

En premier lieu, il semble évident, qu'au lendemain de la présentation du Plan Marshall par le secrétaire général des États-Unis que le Canada y accorda une importance notable. En effet, plusieurs télégrammes en provenance des États-Unis vont arriver dans les semaines qui suivent pour informer Ottawa des moindres détails qui sont dits au sujet du Plan Marshall par les officiels de Washington. Cette recherche d'information et de compréhension en lien avec le discours de Marshall démontre bien, l'intérêt que porte le Canada pour ce programme. Toutefois, à ce moment, le Canada

semble davantage dans la recherche d'informations pour mieux comprendre les modalités du programme d'aide des États-Unis que dans l'intérêt d'y participer.

En deuxième lieu, lors des grandes rencontres internationales sur les modalités de la mise en œuvre du Plan Marshall durant l'été 1947, le Canada n'y participa pas. Cette situation est normale, puisque le Canada n'est ni celui qui proposa le programme d'aide à la reconstruction et n'est pas directement concerné par cette aide. De plus, son statut de puissance moyenne ne lui permet pas d'être présent aux rencontres qui réunissent les grandes puissances. Néanmoins, le statut de puissance moyenne du Canada et ses bonnes relations avec les États-Unis et les pays européens vont lui permettre d'avoir des informations privilégiées sur les rencontres. En effet, comme vu dans les sections précédente de ce chapitre, le Canada reçut de la part des Européens des informations privilégiées sur les grandes rencontres internationales ou sur les discussions entre les Européens entourant les modalités du Plan Marshall. Cette situation confirme en quelque sorte le statut de puissance moyenne du Canada sur la scène internationale et les limites des moyens du Canada, mais démontre également la situation privilégiée qu'a le Canada avec les grandes puissances. Voyons un exemple, ci-dessous, de cette situation privilégiée du Canada en ce qui concerne les grandes réunions internationales concernant le Plan Marshall au courant de l'été 1947.

Dans un télégramme en provenance de l'ambassade du Canada en France, daté du 6 juillet 1947¹⁷², l'ambassadeur canadien dit avoir eu une discussion avec Bidault, le ministre des Affaires extérieures de la France. Lors de cette discussion, le ministre des Affaires extérieures de la France revient sur la réunion des trois ministères des Relations internationales qui a eu lieu le 24 juin 1947. Bidault explique que les relations entre les deux blocs étaient déjà tendues avant cette rencontre, mais, à la suite de celle-ci, les choses étaient encore pires. En effet, la France et le Royaume-Uni ont été incapables de trouver une entente pour la proposition des États-Unis avec leur homologue russe. Bidault explique même que Molotov semblait volontairement ne pas vouloir trouver un terrain d'entente comme s'il souhaitait que l'initiative des États-Unis échoue. Le télégramme envoyé par l'ambassadeur du Canada en France est particulièrement intéressant pour comprendre la situation à l'époque. Il est possible de constater que le Canada, bien qu'il ne soit pas dans les grandes réunions internationales de l'époque, il a un accès privilégié à ce qui s'est dit. Il s'agit d'un témoignage l'ambiguïté du statut du Canada de l'époque qui ne fait pas partie des grands, mais dont le statut de puissance moyenne lui procure certains avantages diplomatiques.

En troisième lieu, le Canada semblait avoir un objectif clair avec le Plan Marshall. Cet objectif était de profiter de ce programme pour l'Europe pour exporter davantage vers le vieux continent pour diminuer la balance commerciale canadienne

¹⁷² BAC : RG25-Volume 5796-No 264(s)-pt.1.1, Télégramme envoyé au ministère des Affaires étrangères de la part de l'ambassade du Canada en France, daté du 6 juillet 1947, 3 pages.

déficitaire. Par conséquent, les premières pensées du Canada pour le Plan Marshall sont de l'ordre des politiques intérieures, soit principalement économique. Néanmoins, il est pertinent de noter que le Canada ne fait que profiter de la situation pour en tirer profit et qu'il n'est nullement l'investigateur ou ni même l'acteur de cette action. En effet, la présentation du *European Recovery Program* a été faite de façon unilatérale par les États-Unis.

Effectivement, tel que vue précédemment, lorsque le Canada à découvert qu'il n'y avait pas de politiques claires concernant sa place dans le Plan Marshall à la suite de la signature du programme d'aide par les pays d'Europe, il décida d'intervenir auprès des États-Unis pour infléchir la situation. En effet, le Canada voyait d'un bon œil l'aide à l'Europe, puisqu'il croyait être en mesure d'exporter davantage vers l'Europe, mais lorsqu'il réalisa que les fonds accordés devaient être dépensés aux États-Unis, le Canada réalisa qu'il n'y avait rien de bénéfique à ce programme d'aide. En fin de compte, cette capacité du Canada de mettre de la pression sur son voisin pour qu'ils permettent qu'une partie des fonds accordés à l'Europe soit dépensée à l'extérieur des États-Unis démontre qu'effectivement le Canada est une puissance moyenne, car il a été en mesure de faire valoir ses intérêts économiques au prêt de son allié, une super puissance internationale. Toutefois, pour ce qui est des intérêts de politique extérieure, ceux-ci semblent secondaires aux objectifs de politiques intérieures, car, à l'époque le Canada semble davantage se préoccuper de sa balance commerciale que de son image internationale. Effectivement, l'hypothèse de départ était que le Canada souhaitait

participer au Plan Marshall dans l'optique d'avoir une image positive à l'internationale, cependant les objectifs économiques, soit de politique interne, semblaient prendre plus d'importances que la reconnaissance du Canada dans le programme des États-Unis. Néanmoins, cela n'empêche pas le Canada d'avoir essayé d'y être reconnu comme un membre à part entière. En effet, comme nous avons vu dans les sections précédentes du chapitre, le Canada tenta de négocier une reconnaissance officielle dans le Plan Marshall en échange d'un effort supplémentaire pour augmenter sa production industrielle dans les produits cruciaux pour la reconstruction de l'Europe, tels l'agroalimentaire et la foresterie. Cet aspect est très important, car le Canada cherchait certes à bénéficier économiquement de l'aide apportée par son voisin du sud aux pays d'Europe, mais le Canada demanda explicitement à y être reconnu. Cet aspect dépasse les objectifs de politique interne, car la reconnaissance officielle du Canada au Plan Marshall n'aurait pas eu grand effet en matière de politique intérieure ou dans l'opinion publique canadienne.

Cette demande de la part du Canada était directement reliée à des objectifs de politique externe. En fait, le Canada aurait bien aimé tirer profit du Plan Marshall pour augmenter son capital de sympathie dans le monde, ce qui rejoindrait la posture qu'avait le Canada sur la scène internationale à l'époque. Si le Canada avait été reconnu comme participant officiel dans le Plan Marshall, il aurait été le seul partenaire des États-Unis et aurait grandement bénéficié des retombées positives du point de vue éthique de ce programme sur la scène internationale bien que la contribution du Canada

n'aurait été que l'équivalent de 1/18 des sommes accordées en aide. Un retour sur investissement intéressant pour le Canada qui cherchait à avoir une image positive sur la scène internationale de l'époque pour faire ça place parmi les grandes de ce monde.

En fin de compte, un tel scénario n'arrivera pas, car le Canada ne réussira pas à être reconnu comme participant officiel au Plan Marshall faute de moyens et d'intérêts. En effet, une fois que l'objectif principal du Canada d'augmenter ses exportations vers l'Europe avait été atteint dans les négociations avec les États-Unis concernant le Plan Marshall, Ottawa ne poussa pas davantage pour être reconnu comme membre officiel dans l'administration du Plan Marshall. Cette situation a été due au fait que les intérêts de politiques interne prédominaient sur les intérêts de politiques externes en ce qui concerne le Plan Marshall pour le Canada. En effet, le Canada cherchait avant tout à régler ses problèmes de balance commerciale, avec le Plan Marshall, plutôt que d'avoir une image positive à l'internationale par l'entremise de ce programme.

Une fois les grandes rencontres internationales concernant la proposition des États-Unis commencée, un aspect important ressort, le Canada n'y est pas inclus. En effet, au départ, c'est davantage des discussions entre les grandes puissances européennes, soit la France, le Royaume-Uni et l'URSS. Par la suite, il y aura les discussions des modalités de l'*ERP* entre les pays européens qui y participent. La non-participation du Canada à ces rencontres semble parfaitement normale, puisque le Canada n'est ni un pays Européen et n'est pas l'investigateur de ce programme d'aide à l'Europe. Néanmoins, tout au long des réunions internationales, les pays européens,

mais particulièrement la France et le Royaume-Uni vont faire parvenir aux ambassades du Canada des informations privilégiées sur ce qui se dit lors de ses rencontres diplomatiques. Par conséquent, cette situation confirme en quelque sorte la place de puissance moyenne du Canada sur la scène internationale.

En fin de compte, ce chapitre nous montre que le Canada porta un intérêt certain, et ce rapidement au Plan Marshall, mais qu'il n'y avait pas d'objectifs clairs concernant le Plan Marshall avant que celui-ci soit approuvé par les pays d'Europe. À ce moment, le Canada décida de présenter ses intentions en ce qui concerne le Plan Marshall. Ces intentions étaient de l'ordre des politiques internes et des politiques externes. L'objectif de politique interne était d'ordre économique. En effet, le Canada voulait exporter davantage vers l'Europe pour diminuer son déficit commercial. En ce qui concerne, l'objectif de politique externe, celui-ci était de l'ordre de la politique internationale. En effet, le Canada souhaitait que ses efforts dans la reconstruction de l'Europe soient reconnus officiellement comme faisant partie du Plan Marshall. L'objectif d'une telle demande du Canada aux États-Unis était dans l'objectif de bénéficier des retombées positives d'un point de vue éthique et moral du programme des États-Unis ce qui concorde avec le positionnement international du Canada sur la scène internationale à l'époque, soit d'un pays qui cherche à avoir une image positive à l'international pour utiliser cette aura dans l'optique de faire valoir ses intérêts de politiques internationales.

Malheureusement, les objectifs du Canada en lien avec le Plan Marshall ne seront que partiellement atteints. En effet, le Canada réussit bel et bien à persuader les États-Unis de faire en sorte qu'une partie des sommes accordées aux pays d'Europe puis être dépensé au Canada, mais cela n'aura que peu d'effet sur les exportations du Canada vers l'Europe. De surcroît, l'objectif de politique externe du Canada d'être officiellement reconnu dans le Plan Marshall va échouer, donc bien que le Canada aide l'Europe à sa reconstruction, Ottawa n'en retira aucune retombée positive, puisque cette retombée positive du point de vue de l'opinion publique retomba sur le Plan Marshall des États-Unis. Par conséquent, nous pouvons dire que le Canada essaya de faire en sorte qu'être reconnu dans le Plan Marshall dans l'optique de bénéficier des retombées positives du point de vue moral de ce programme, mais que le Canada échoua.

CONCLUSION

En conclusion, l'analyse proposée examine la participation canadienne à la reconstruction de l'Europe, après la Seconde Guerre mondiale, et les intérêts qui motivaient la participation canadienne. Dans un premier temps, le cadre d'analyse fut présenté dans le chapitre 1 qui se divisa en quatre sections, soit l'historiographie, l'approche théorique, la problématique et le cadre méthodologique. Dans un deuxième temps, la présentation de la participation du Canada dans la reconstruction de l'Europe avant le Plan Marshall fut effectuée. Une aide qui prenait des proportions importantes vu les moyens du Canada de l'époque. Dans un troisième temps, il fut question de la présentation de l'intérêt que porta le Canada au Plan Marshall, mais également comment il tenta d'y être reconnu comme membre participant. Quatrièmement, le Canada tenta d'être reconnu comme membre officiel du Plan Marshall. L'objectif était alors de bénéficier des retombées positives du programme d'aide des États-Unis. Un objectif partiellement atteint par le Canada. En effet, si le Canada a réussi à faire en sorte qu'il puisse augmenter ses exportations vers les États-Unis et l'Europe, il ne réussira pas à être reconnu comme membre officiel du Plan Marshall pour bénéficier

des retombées du programme sur la scène internationale. Par conséquent, le Canada réussit à atteindre son objectif de politique interne, mais partiellement celui de politique externe.

Tel que ce fut déjà présenté, le Canada, au début de la Guerre froide, est actif sur la scène internationale. Le gouvernement souhaite faire la promotion de la coopération internationale et de la paix – ce que certains ont nommé l’âge d’or des relations internationales du Canada. Toutefois, plusieurs auteurs comme Anzueto¹⁷³, Chapnick¹⁷⁴, Kilford¹⁷⁵ ou Létourneau¹⁷⁶ et Renaud¹⁷⁷ nuancent cette perception, car, selon leurs perspectives, le Canada participa à la Guerre froide au côté des États-Unis dans le bloc de l’Ouest. De plus, ces chercheurs nuancent l’influence qu’avait le Canada sur la scène internationale, car le Canada est une puissance moyenne et a donc des moyens limités.

Dans l’approche théorique, nous avons vu que cette volonté des Canadiens de faire la promotion de la paix et de la coopération sur la scène internationale s’intègre dans les perspectives des théories libérales et internationalistes. Selon ces théories, le

¹⁷³ ANZUETO, M.-A. (2020). « Repenser le narrative de l’histoire diplomatique canadienne », *Études internationales*, volume LI, numéro 3, pages 523 à 536.

¹⁷⁴ CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.

¹⁷⁵ R. KILFORD, C. (2010). *L’autre Guerre froide : l’assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Canada, Presses de l’académie canadienne de la défense, 278 pages.

¹⁷⁶ LÉTOURNEAU, C. (2006). *L’influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 129 pages.

¹⁷⁷ RENAUD, F. (2010). *Les limites d’une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 128 pages.

meilleur moyen de permettre une stabilité mondiale serait de créer une interdépendance économique des nations et de promouvoir la coopération internationale par des institutions regroupant les nations du monde comme l'ONU par exemple. Bref, le Canada après la Deuxième Guerre mondiale décida de faire la promotion de la coopération internationale et de la paix. En s'appliquant à cette tâche, le Canada souhaitait avoir une image positive à l'internationale et d'utiliser cette image positive pour persuader les autres nations.

Nous avons vu qu'il y avait un vide littéraire concernant les intentions de la politique internationale du Canada à la reconstruction de l'Europe. Par conséquent, l'objectif de cette recherche était de déterminer si la participation du Canada dans la reconstruction de l'Europe était en concordance avec le positionnement international du Canada de l'époque. Pour ce faire, nous avons présenté la position internationale du Canada d'après-guerre. Nous avons vu, que le Canada fût très présent sur la scène internationale et principalement dans les missions d'aide humanitaire ou de maintien de la paix. L'objectif du Canada dans ces participations était de projeter une image positive sur la scène internationale pour ensuite utiliser celle-ci pour persuader les autres nations lorsque les intérêts du Canada étaient en jeu. En fin de compte, l'hypothèse sur la question était qu'effectivement la participation du Canada dans la reconstruction de l'Europe avait comme objectif de donner une image positive du Canada sur la scène internationale.

L'aide canadienne à l'Europe à la suite de la guerre, s'inscrit dans la foulée de l'effort de guerre. Effectivement, l'aide du Canada durant la guerre, était considérable considérant les moyens du pays. Cette aide était motivée par une volonté humanitaire, mais elle avait également comme objectif d'aider l'économie canadienne en exportant vers l'Europe. Cependant, avant même la présentation du Plan Marshall, le Canada avait déjà un œil intéressé sur la politique internationale de son voisin. En effet, plusieurs télégrammes en provenance de l'ambassade du Canada concernant le programme d'aide des États-Unis à la Grèce et à la Turquie démontrent l'intérêt du Canada pour les politiques extérieures de son voisin du sud. L'hypothèse étant que le Canada cherchait des occasions pour lui permettre de sortir de sa situation économique délicate de déficit commercial, tout en affirmant son statut de puissance moyenne. Néanmoins, le Canada est à la remorque des États-Unis pendant les années 1945 à 1947. En effet, même si les objectifs internes, soit économiques, semblent clairs pour la période analysée, en ce qui a trait aux objectifs de politiques externes du Canada ceux-ci sont restés encore à définir. Ce sera, en fait, la présentation du Plan Marshall qui permettra au Canada de définir ses intentions en termes de politique extérieure.

Conséquemment, le Canada porta intérêt au Plan Marshall dès sa présentation le 5 juin 1947. Au lendemain de la présentation du Plan Marshall par les États-Unis, nous avons vu que le Canada n'avait pas été informé d'une telle initiative de la part de son voisin du sud. En effet, le Canada sembla surpris de ne pas avoir été informé avant. Néanmoins, cela n'empêcha pas les diplomates canadiens, dans les jours qui ont suivi

le 5 juin 1947, de faire parvenir plusieurs télégrammes de la moindre information concernant cette aide des États-Unis ce qui démontre l'intérêt que porta le Canada au Plan Marshall dès sa présentation. Malgré cet intérêt, le Canada ne participe pas aux grandes réunions internationales. En effet, que ce soit lors des grandes réunions entre les grandes puissances européennes ou au courant de l'été 1947, le Canada ne participa pas à ces réunions, puisque celui-ci n'était pas un membre officiel de l'*ERP*. Malgré tout, le Canada bénéficia de plusieurs informations privilégiées de ses alliés concernant les discussions internes, ce qui confirme l'intérêt du Canada pour le Plan Marshall, mais également le statut de puissance moyenne du Canada.

Néanmoins, nous avons vu qu'une fois que les grandes lignes de l'*ERP* avaient été dessinées par les pays européens, le Canada chercha à influencer son voisin pour que le programme d'aide soit également bénéfique pour le Canada. Pour ce faire, Ottawa réussit à négocier avec Washington pour qu'une partie des sommes accordées aux pays d'Europe puissent être dépensées dans d'autres pays que les États-Unis. De plus, le Canada et les États-Unis négocièrent une reconnaissance officielle du Canada au Plan Marshall, mais cette reconnaissance officielle ne se matérialisera malheureusement pas pour le Canada.

À la lumière de ces éléments, il apparaît que le Canada avait effectivement des objectifs de politique interne (économique) et de politique externe (international) avec le Plan Marshall. Néanmoins, les objectifs économiques étaient dominants sur les objectifs de politique internationale pour le Canada en ce qui concerne le Plan Marshall.

En fin de compte, le Canada réussira à bénéficier économiquement du Plan Marshall, mais ne réussira pas à être reconnu comme un membre officiel du programme.

Finalement, dans cette recherche, la prémisse était que le Canada avait fort probablement des objectifs de politiques internes et externes dans sa participation au Plan Marshall. Ces objectifs de politiques internes étaient liés à des préoccupations économiques. En effet, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, le Canada a une balance commerciale déficitaire avec les États-Unis et souhaite régler celle-ci en exportant davantage vers l'Europe. Néanmoins, lorsqu'Ottawa est mis au courant du programme d'aide des États-Unis, les objectifs du Canada en matière interne concernant sa participation à la reconstruction de l'Europe ne changent pas. En fait, le Canada souhaite simplement utiliser le Plan Marshall comme catalyseur pour lui permettre d'augmenter ses exportations vers le vieux continent et ainsi parvenir à son objectif de départ qui était d'équilibrer sa balance commerciale.

En fin de compte, le Canada réussira à convaincre les États-Unis de permettre qu'une part des fonds alloués à l'Europe puissent être utilisés à l'extérieur des États-Unis. De plus, les États-Unis promettent d'augmenter leur importation en provenance du Canada pour répondre à la demande des Européens. Avec ces informations et la promesse des États-Unis d'importer plus de produits en provenance du Canada, Ottawa est persuadé qu'il sera en mesure d'atteindre son objectif d'équilibrer sa balance commerciale. Pour ce qui est des politiques extérieures du Canada, tel que nous avons vu le Canada, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, à une politique internationale

fondée sur les théories des fonctionnalistes. En effet, le Canada étant une puissance moyenne sur la scène internationale, il doit faire valoir ses intérêts auprès des autres États-nations par les instances internationales. Par conséquent, le Canada choisit d'utiliser l'éthique comme moyen de faire entendre sa voix sur la scène internationale auprès des autres États. En effet, nous avons vu que le Canada, lors de la Guerre froide, est très présent dans les missions de paix. L'objectif du Canada de faire la promotion de la coopération internationale et de la paix avait comme objectif que le Canada bénéficie d'une aura positive sur la scène internationale. Cette image positive permet ensuite au Canada de faire valoir ses intérêts auprès des autres nations.

Cela nous amène à la question de départ qui était : est-ce que la participation du Canada à la reconstruction de l'Europe, à la suite de la Seconde Guerre mondiale, est liée à la politique étrangère du Canada de l'époque? L'hypothèse de départ était que le Canada avait probablement des objectifs de politiques étrangères dans sa participation à la reconstruction de l'Europe et que ces objectifs étaient liés au positionnement international du Canada, c'est-à-dire d'être présent sur la scène internationale et faire valoir son nouveau statut de puissance moyenne. L'objectif de cette démarche était de bénéficier d'une image positive sur la scène internationale et d'utiliser cette bonne image pour faire valoir les intérêts internationaux du Canada.

À la suite de la recherche, il est possible d'affirmer que le Canada n'avait pas exprimé de volonté claire de politique internationale avec sa participation dans la reconstruction européenne pour la période entre 1945 et 1947, mais que cette

participation semble liée au positionnement international à ce moment. Il semble qu'originellement, l'objectif de l'aide à l'Europe fut principalement pour répondre à des problèmes de l'ordre économique canadiens : exporter davantage pour équilibrer sa balance commerciale. Toutefois, à la suite de la présentation du programme d'aide à l'Europe par les États-Unis, le Canada va quelque peu changer ses objectifs. Certes, il adapte ses objectifs de politique interne, mais il planifie également une politique externe en conséquence. En effet, les nombreux rapports que font parvenir les ambassades du Canada à Ottawa à la suite du discours de Marshall sur le sujet démontrent l'intérêt que porte le Canada sur la question. Néanmoins, le Canada n'étant pas directement impliqué par l'aide des États-Unis et n'étant pas une grande puissance européenne, il est écarté des négociations entourant les modalités de l'aide étasunienne.

En fait, le Canada devra attendre que le programme d'aide à l'Europe soit ratifié par les pays d'Europe pour qu'il joue ses cartes. En effet, le Canada influença les politiciennes étasuniennes pour que ceux-ci modifient la loi de façon à ce que le Canada en bénéficie plus économiquement. De surcroît, le Canada tenta qu'être reconnu officiellement dans le Plan Marshall lors des discussions entre les représentants d'Ottawa et de Washington. En effet, les États-Unis demanderont au Canada de fournir une aide économique à la hauteur de 1% de son PIB pour la période. À cette demande, le Canada exige qu'il soit officiellement reconnu comme membre du Plan Marshall s'il parvient à atteindre la somme de 1%. En fin de compte, cette tentative d'être reconnu officiellement comme membre à part entière dans le Plan Marshall avait comme

objectif pour le Canada de bénéficier sur la scène internationale des retombés positives de l'aide à l'Europe, ce qui concorde avec le positionnement international du Canada à l'époque. Malheureusement, pour le Canada, cette initiative n'aboutira pas et celui-ci ne sera jamais reconnu officiellement comme membre dans le Plan Marshall. Cet échec est principalement dû, au fait que le Canada accorda plus d'importance à atteindre ses objectifs de politiques internes, soit de régler ses problèmes de balances commerciales, que d'atteindre ses objectifs de politiques externes, dans ce cas-ci, d'être reconnu officiellement comme membre du Plan Marshall. Une situation parfaitement normale, pour un pays de puissance moyenne qui doit malheureusement faire des choix, car ses moyens sont limités.

Bref, à la suite de ce mémoire, il est possible d'affirmer que le Canada avait bel et bien des objectifs de politiques étrangères dans sa participation à la reconstruction de l'Europe. En effet, les objectifs du Canada étaient de démontrer sa présence sur la scène internationale, et de bénéficier des retombées positives du point de vue éthique et moral de sa participation à la reconstruction des pays européenne. En fait, ces objectifs sont liés aux politiques étrangères du Canada après la Deuxième Guerre mondiale qui étaient de faire la promotion de la coopération internationale et de la paix. Dès la présentation des États-Unis du Plan Marshall, le Canada s'y intéresse, car il y voit un moyen de bénéficier de ce programme pour augmenter son capital de sympathie sur la scène internationale.

Néanmoins, malgré des tentatives du Canada d'être reconnu officiellement dans le Plan Marshall, Ottawa n'y parviendra pas. En effet, les demandes des États-Unis en matière d'aides financières que devait fournir le Canada pour être reconnu comme membre officiel dépensaient les moyens du pays. En fin de compte, ce qui ressort de ce mémoire, c'est que les résultats de la participation du Canada, d'un point de vue de la politique étrangère, rejoignent les analyses des chercheurs (Anzueto¹⁷⁸, Chapnick¹⁷⁹, Kilford¹⁸⁰, Létourneau¹⁸¹ et Renaud¹⁸²) qui nuancent la place du Canada sur la scène internationale lors de la Guerre froide. En effet, le Canada aida l'Europe de façon significative pour ses moyens, mais son statut de puissance moyenne limite sa capacité d'action. Certes, l'aide du Canada à l'Europe est importante, mais mise au côté des 17 milliards d'aide des États-Unis, cette aide semble beaucoup moins impressionnante. Par conséquent, le Canada consacra les sommes pour aider à la reconstruction de l'Europe, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, à la hauteur des moyens du pays. Cependant, les retombées internationales pour le Canada furent conséquentes. Dans un contexte où les relations internationales s'organisent, après 1945, autour des superpuissances américaines et soviétiques, la capacité d'action internationale d'une

¹⁷⁸ ANZUETO, M.-A. (2020). « Repenser le narratif de l'histoire diplomatique canadienne », *Études internationales*, volume LI, numéro 3, pages 523 à 536.

¹⁷⁹ CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.

¹⁸⁰ R. KILFORD, C. (2010). *L'autre Guerre froide : l'assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Canada, Presses de l'académie canadienne de la défense, 278 pages.

¹⁸¹ LÉTOURNEAU, C. (2006). *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 129 pages.

¹⁸² RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 128 pages.

puissance moyenne est limitée. C'était déjà le cas entre 1947 et 1949, tel que le démontre l'exemple du Canada.

BIBLIOGRAPHIE

Archives¹⁸³

RG19-Volume 846-No.800-4-4-1

RG25-Volume 3850-No.9133-40

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.2.1

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.2.2

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.3.1

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.3.2

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.4.1

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.4.2

RG25-Volume 5794-No.264(s)-pt.5

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.6.1

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.6.2

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.7.1

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.7.2

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.8.1

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.8.2

RG25-Volume 5795-No.264(s)-pt.9

RG25-Volume 5796-No.264(s)-pt.1.1

RG25-Volume 5796-No.264(s)-pt.1.2

¹⁸³ Notez que les archives utilisées dans le cadre de cette recherche proviennent tous des fonds d'archives accessibles à Bibliothèque et Archive Canada, localisé à Ottawa.

RG25-Volume 5796-No.264(s)-A(s)-pt.1

RG25-Volume 5796-No.264(s)-B(s)-pt.1

RG25-Volume 5796-No.264(s)-C(s)

RG25-Volume 5796-No.264(s)-C(s)-pt.1

RG25-Volume 5796-No.264(s)-C(s)-pt.2.1

RG25-Volume 5796-No.264(s)-C(s)-pt.2.2

RG25-Volume 5796-No.264(s)-pt.10

RG134-Volume 158-No.1-75-B-2

Mémoires et thèses

GRANDMAISON, M. (2011). *Les répercussions du plan Marshall sur les comportements économiques du Canada durant la période de l'après-guerre*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal, 146 pages.

LÉTOURNEAU, C. (2006). *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 129 pages.

RENAUD, F. (2010). *Les limites d'une puissance moyenne durant la Guerre froide : La participation du Canada à la Commission internationale de supervision et de contrôle au Vietnam 1947-1953*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, 128 pages.

Ouvrages

ALPEROVITZ, G. (1965). *Atomic Diplomacy: Hiroshima and Potsdam*, New York, Simon and Schuster, 317 pages.

BARRY, D. et HILLIKER, J. (2017). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada : L'essor, 1946-1968*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 488 pages.

BATTISTELLA, D. (2012). *Théories des relations internationales*, Paris, SciencesPo. Les Presses, 751 pages.

- CHAPNICK, A. (1976). *The middle power project: Canada and the Founding of the United Nations*, Canada, UBC Press, 225 pages.
- COULON, J. (2019). *Canada Is Not Back*, James Lorimer & Company Ltd., 208 pages.
- DI MATTEO, L. (2017), *A federal fiscal history: Canada, 1867-2017*, Vancouver, Fraser Institute, 102 pages,
- FRANK, R. (2012). *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 756 pages.
- GARDNER, L. (1993). *Spheres of Influence: The Great Powers Partition Europe, from Munich to Yalta*, Chicago, Elephant paperbacks, 302 pages.
- GAUTHIER, B. (2010). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 pages.
- GECELOVSKY P. et MURRAY, R.W. (2021). *The Palgrave Handbook of Canada in Internatinal Affairs*, Palgrave Macmillan Cham, 765 pages.
- GIMBEL, J. (1977). *The Origins of the Marshall Plan*, Stanford, Stanford University Press, 344 pages.
- GILPIN, R. (1981). *War and Change in Worlds Politics*, New York, Cambridge University Press, 272 pages.
- GIRAULT, R. et LÉVY-LEBOYER, M. (1993). *Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Bercy, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 840 pages.
- HART, M. (2002). *A trading nation, Canadian trade policy from colonialism to globalization*, Vancouver, UBC Press, 556 pages.
- JONES, J. (1955). *The Fifteen Weeks*, New York, A Harbinger Book, 296 pages.
- KEATING, T. F. (2013). *Canada and world order: the multilateralist tradition in Canadian foreign policy*, Ontario, Oxford University Press, 336 pages.
- LÜTHI, L.M. (2020). *Cold Wars. Asia, The Middle East, Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 756 pages.
- MACLEOD, A. et O'MEARA, D. (2010). *Théories des Relations internationales : Contestations et résistances*, Athéna Éditions, 662 pages.
- MARCOU, L. (1987). *La Guerre froide: L'Engrenage*, Paris, Éditions Complexe, 288 pages.

MEKAKOPIDES, C. (1998). *Pragmatic Idealism: Canadian Foreign policy, 1945-1995*, London, McGill-Queen's University Press, 250 pages.

MITRANY, D. (1966). *A working peace system*, Londres, Quadrangle Books, 221 pages.

NASSAL, K. M., PAQUIN, S. et ROUSSEL, S. (2007). *Politique internationale et de défense au Canada et au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 646 pages.

PERROUX, F. (1948). *Le Plan Marshall ou l'Europe nécessaire au monde*, Paris, Librairie de Médicis, 222 pages.

PIRES, A. (1997). « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », dans DESLAURIERS, GROULX, LAPERRIÈRE, MAYER, PIRES et POUPART (sous la direction de), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, page 3 à 54.

PRICE, H. (1955). *The Marshall Plan and Its Meaning*, Ithaca, Cornell University Press, 424 pages.

R. KILFORD, C. (2010). *L'autre Guerre froide : l'assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Canada, Presses de l'académie canadienne de la défense, 278 pages.

WILLIAMS, W. (1959). *The Tragedy of American Diplomacy*, New York, Norton, 328 pages.

Périodiques

ANADON, M. (2006). « La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents », *Recherche qualitative*, volume 26, page 5 à 31.

ANZUETO, M. A. (2014). « De Trudeau à Harper : l'internationalisme réaliste en Amérique latine ? » *Canadian Foreign Policy Journal*, volume 20, numéro 1, page 50 à 60.

ANZUETO, M. A. (2014). « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala. » *Études internationales*, volume 45, numéro 4, page 601 à 624.

ANZUETOL, M. A. (2020). « De la responsabilité sociale des entreprises à la conviction responsable: les politiques canadiennes de droits humains en Colombie et au Guatemala (2015-2019) », *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, numéro 89, page 205 à 231.

ANZUETO, M.-A. (2020). « Repenser le narratif de l'histoire diplomatique canadienne », *Études internationales*, volume LI, numéro 3, pages 523 à 536.

BOSSUAT, G. (1999). « Aux origines du Plan Marshall », *La reconstruction économique de l'Europe*, volume 18, numéro 2, page 275 à 296.

COX, M. et KENNEDY-PIPE, C. (2005). « The Tragedy of American Diplomacy? Rethinking the Marshall Plan » *Journal of Cold War Studies*, Volume 7, numéro 1, page 97 à 134.

CROMBOIS, J.-F. (2004). « Le Fonds Monétaire International, le plan Marshall et la reconstruction des économies européennes, 1946-1951 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. 4, pages 995 à 1019.

CROMWELL, W. (1979). « The Marshall Non-Plan, Congress and the Soviet Union », *Political Research Quarterly*, volume 32, numéro 4, page 422 à 443.

DUMEZ, H. (2010). « Éléments pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion », *Le Libellio*, AEGIS, volume 6, numéro 4, page 3 à 16.

DUNAJEWSKI, H. (1983). « Le Plan Marshall et les pays de l'Europe de l'Est », *Revue d'étude comparative Est-Ouest*, volume 14, numéro 1, pages 47 à 73.

EICHENGREEN, B. et DE LONG, B. (1991). « The Marshall Plan: History's Most Successful Structural Adjustment Program », *National Bureau of Economic Research, Working Paper Series No. w3899*, Cambridge, 64 pages.

GRANATSTEIN, J.L. et CUFF, R.D. (1977). « Canada and The Marshall Plan, June-December 1947 », *Historical Papers / Communications historiques*, volume 12, numéro 1, pages 196 à 213.

MAIER, C. (1977). « The Politics of Productivity: Foundations of American International Economic Policy after World War II », *International Organization*, volume 31, numéro 4, page 607 à 633.

MAURAND-VALET, A. (2010). « Choix méthodologiques en Sciences de gestion : pourquoi tant de chiffres? », *Crise et nouvelles problématiques de la Valeur*, Nice, France, page 1 à 17.

RUGGIE, J.G. (1982). « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order », *International Organization*, volume 36, numéro 2, page 379 à 415.

Site internet

CVCE.EU by UNI.LU. *UNRRA*, [En ligne]. <https://www.cvce.eu/collections/unit-content/-/unit/02bb76df-d066-4c08-a58a-d4686a3e68ff/362ac450-9b04-4a89-892d-011d296d33e2> (page consultée le 15 avril 2022).

